N°527 du 6 mai 2019-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.578.72.05

LE PATRIOTE

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions | 200 Frs | 10e année

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2021 ET LE BOUILLONNEMENT DE L'ARÈNE POLITIQUE

Au Congo, le prochain scrutin présidentiel est prévu en 2021. La marche est encore longue, pourrait-on dire ; mais, dans les différents états-majors, le pas semble désormais rythmé par ce duel en perspective. D'ores et déjà, les uns et les autres affinent leurs stratégies et multiplient des rencontres, pour mutualiser leurs efforts. L'arène politique bouillonne d'idées et d'actes annonciateurs d'une élection ouverte. Dans certains camps politiques, on assiste à des prises de positions qui laissent entrevoir des relents de dissidence, alors qu'ailleurs, des appels à de meilleures conditions d'organisation sont lancés. Dans l'opinion, le sujet alimente des débats parfois houleux, traduisant ainsi tous les enjeux du prochain scrutin présidentiel.

Les universités de la majorité présidentielle

LES PARTICIPANTS SERRENT LES DENTS ET PERCENT L'ABCÈS

C'est un véritable réquisitoire qu'aura dressé la majorité présidentielle sur la situation politique, économique et sociale du pays, à la faveur des universités politiques qu'elle vient d'organiser du 27 février au 30 avril 2019. Les principaux maux évoqués sont les mêmes que ceux déjà stigmatisés par le chef de l'Etat dans ses messages et dénoncés par les médias nationaux dans leurs différents éditoriaux. L'attrait de la nouveauté n'apparait que sur la nature des dénonciateurs qui ne sont autres que les dirigeants qui composent la majorité présidentielle et donc suivent l'action de l'exécutif. Cet exercice n'a pas été du tout aisé parce qu'ils ont été à la fois juges et partie.

☞ 3

L'INTÉGRALITÉ DU COMMUNIQUE FINAL DES UNIVERSITÉS DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

☞ 4 & 5

Fête du travail

FIRMIN AYESSA EXHORTE LES TRAVAILLEURS À ŒUVRER DAVANTAGE

☞ 8

LE RDD BASCULE DE NOUVEAU À L'OPPOSITION

☞ 2

Pool

BIENTÔT NTOUMI DE RETOUR SUR LA SCÈNE POLITIQUE

☞ 7

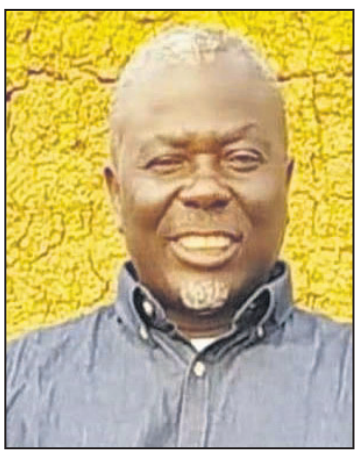

L'IRRÉSISTIBLE ASCENSION DU PATRIOTE

☞ 14

LE RDD BASCULE DE NOUVEAU À L'OPPOSITION

En signant le mémorandum de l'opposition institutionnelle le 3 mai 2019 à Brazzaville, le vice-président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) Jean Jacques Serge Yhombi Opango a tourné définitivement le dos à la majorité présidentielle. Cette alliance n'aura tenu qu'une dizaine d'années. En 2017 déjà, cette alliance vacillait quand le PCT avait positionné ses candidats dans les deux circonscriptions d'Owando ignorant le RDD, qui était son allié.

Deuxième parti à adhérer au mémorandum de l'opposition politique congolaise après l'Union pour la démocratie et la République de feu André Milongo, le RDD devient ainsi la treizième formation politique membre de cette plateforme dont Pascal Tsaty Mabiala est le chef de file. L'adhésion du RDD au mémorandum de l'opposition politique congolaise a eu lieu au siège de l'UPADS faisant momentanément office de siège de l'opposition. La cérémonie s'est déroulée devant les dirigeants, membres et sympathisants des 13 partis ayant déjà fait acte de candidature à l'opposition et la direction du RDD. Jean Jacques Serge Yhombi Opango, fils biologique du président fondateur du RDD a exprimé la joie de l'ensemble de ses militants et des principaux responsables de ce parti de retourner dans son vivier politique naturel. Il a promis de respecter les prescriptions contenues dans le mémorandum. De même, il a déclaré qu'au sein de cette nouvelle alliance, « *le RDD se veut une force de proposition constructive pour l'intérêt général et le bien-être des Congolais. Il souhaite que l'opposition soit une réelle alternative capable de résister à la déstabilisation* ».

Selon Jean Jacques Serge Yhombi Opango, le RDD « *ne veut plus être prisonnier de l'opinion dans un contexte où la paix est servie avec une épée de Damoclès sur la tête* ». Dans cette nouvelle aventure «*le RDD combattra la mauvaise gouvernance et jouera pleinement sa partition pour servir le peuple* », a-t-il poursuivi.

J.J.S. Yhombi Opango signe l'adhésion du RDD à l'opposition

Le microcosme politique congolais est composé de la majorité, de l'opposition et du centre. Il est donc une richesse qu'il faut rentabiliser, pense le vice-président du RDD. D'où son exhortation à l'endroit de ses colistiers de ne pas se regarder en chiens de faïence, d'autant plus que la recherche des solutions aux problèmes des citoyens, n'est possible que si tous les dirigeants de l'opposition regardent dans la même direction.

Très ému de retrouver un vieil ami avec qui l'UPADS avait fait battre les cœurs des Congolais quand il accède au pouvoir en 1992, le chef de file de l'opposition a égrainé les principes de base de l'opposition institutionnelle qu'il dirige depuis l'avènement de la Constitution du 25 octobre 2019, afin de prémunir les arrivants contre les risques de sorties de route. A cet effet, il leur a signifié que les membres du RDD auront désormais «*à respecter les règles prescrites et à se battre pour les valeurs de paix, d'unité, de respect pour les institutions en vue d'une alternance politique pacifique. On ne refait pas le monde avec ceux qui l'ont détruit (…) Le RDD a été de tous les combats avec nous. C'est un vieil ami qui nous revient. Cette fois-ci, ce n'est plus avec l'UPADS seulement, mais aussi avec les autres partis signataires du mémorandum. Et, vous avez votre place* ».

L'acte portant institution du mémorandum auquel le RDD vient d'adhérer a été signé par les responsables des 11 premiers partis constitutifs de l'opposition institutionnelle le 23 juin 2018 au palais des congrès. Ils avaient ainsi transcendé leurs divergences, pour faire converger leurs vues sur la vie nationale et internationale. Parti d'obédience socio-démocrate, le RDD créé le 2 décembre 1990 a déjà été membre de plusieurs coalitions parmi lesquelles on peut citer l'ERDUN, le CPOC, l'ANR, la CODESA puis la Majorité présidentielle actuelle. Son basculement est la mise en œuvre d'une menace qu'il avait brandie en 2017, à la veille des élections législatives et locales. Jean Jacques Serge Yhombi Opango avait d'ailleurs déclaré à cette occasion que le RDD était le mal aimé des alliés du PCT.

Ernest Otsouanga

Obsèques

HOMMAGE DU PCT À DOMINIQUE MATHURIN OMBOUÉLET

Décédé le 15 avril 2019 à Brazzaville des suites d'une maladie à l'âge de 80 ans, Dominique Mathurin Ombouelet a été inhumé dans cette même ville le 30 avril 2019. En sa qualité de membre du comité central du Parti congolais du travail (PCT), président de la section 51 arrondissement 5 Ouenzé, le PCT lui a rendu un hommage mérité, avant d'être conduit à sa dernière demeure. La cérémonie y relative s'est déroulée en présence du secrétaire général du PCT Pierre Ngolo, au siège communal de ce parti.

Dans l'oraison funèbre prononcée pour la circonstance, Emmanuel Mvouo Obié a présenté l'illustre disparu comme un militant très engagé et dynamique, devenu membre du comité central depuis le dernier congrès du PCT. L'orateur a par ailleurs mis l'accent sur la riche expérience professionnelle de ce cadre de l'aviation civile bardé de diplômes. Ce dernier a en effet occupé plusieurs hautes fonctions, au sein de la compagnie multi nationale Air Afrique et des institutions internationales

dans plusieurs d'Afrique et d'Europe.

Sensible à l'honneur fait à leur père, Marcel Ombouele, fils ainé du disparu qui a pris la parole au nom de la famille, a remercié le secrétaire général du PCT et les responsables des organisations des femmes et des jeunes de ce parti, à travers ces propos : «*cette cérémonie funèbre constitue une précieuse reconnaissance, de la considération du PCT pour son digne camarade* ». Le défunt laisse une veuve et neuf enfants. ❐

Décès

LE SÉNATEUR SÉBA SÉBASTIEN A TIRÉ SA RÉVÉRENCE

Le bureau du Senat a officiellement annoncé le 2 mai 2019, le décès du sénateur Séba Sébastien, survenu au CHU de Brazzaville le 27 avril 2019 à 2 heures du matin, des suites d'un AVC. L'annonce a été faite au cours d'une séance plénière spéciale, dirigée par le Premier vice- président de la chambre haute du Parlement Michel Mayinga, Le premier secrétaire du Sénat a précisé que la veillée se tient au numéro 33 de la rue Mbomo quartier «Petit chose» arrondissement 6 Talangaï. Il a par ailleurs fait savoir que la commission d'organisation des obsèques est constituée des membres

de la Commission affaires juridiques et administratives (CAJA), de la première chambre du parlement. La suite des informations livrées portent sur la date de l'inhumation qui sera fixée ultérieurement. L'orateur a par contre indiqué le lieu du repos éternel de leur collègue. Il s'agit du village natal du disparu, situé à quelques kilomètres d'Ewo, chef-lieu de la Cuvette-Ouest.

En guise de rappel, Séba Sébastien était du nombre des six sénateurs élus dans la Cuvette-Ouest sous le label PCT, à l'issue des élections sénatoriales du 31 août 2017. Ce dernier a porté pour la première fois l'écharpe tricolore en qualité de sénateur, le 12 septembre 2017 lors de la session inaugurale de cette institution. L'illustre disparu était l'un des membres de la Commission affaires juridiques et administratives du Sénat. Il était le président de la fédération PCT de la Cuvette-Ouest. ❐

Les universités de la majorité présidentielle

LES PARTICIPANTS SERRENT LES DENTS ET PERCENT L'ABCÈS

C'est un véritable réquisitoire qu'aura dressé la majorité présidentielle sur la situation politique, économique et sociale du pays, à la faveur des universités politiques qu'elle vient d'organiser du 27 février au 30 avril 2019. Les principaux maux évoqués sont les mêmes que ceux déjà stigmatisés par le chef de l'Etat dans ses messages et dénoncés par les médias nationaux dans leurs différents éditoriaux. L'attrait de la nouveauté n'apparait que sur la nature des dénonciateurs qui ne sont autres que les dirigeants qui composent la majorité présidentielle et donc suivent l'action de l'exécutif. Cet exercice n'a pas été du tout aisé parce qu'ils ont été à la fois juges et partie.

Présidium des universités

Quoiqu'il en soit et bien que tard, il faut saluer néanmoins le geste éminemment courageux que vient d'accomplir ce regroupement de partis politiques. Au terme d'un mois de cogitation féconde, ces dirigeants ont adopté 41 recommandations couvrant tous les fondamentaux de notre pays. Au nombre de celles-ci, figure la nomination des cadres à des postes de responsabilité, en mettant en relief, les critères de compétence, d'éthique et de moralité. Ces dirigeants ont également indiqué que ces nominations doivent tenir compte de l'équilibre national. En l'évoquant, ces dirigeants de la majorité présidentielle ont mis justement le doigt là où ça fait mal. Cela est d'autant vrai que la compétence, de tous les temps a toujours été déterminante dans le choix des cadres qui sont appelés à occuper les hautes fonctions administratives.

En effet, il est illusoire de demander des résultats à un cadre au rabais qui ne comprend pas à première vue les missions qui lui sont assignées et la place qu'occupe l'institution dont il a la charge de présider aux destinées. Si l'éthique et la moralité ont été citées aussi parmi les critères de sélection des cadres, c'est parce que le mal du Congo vient aussi de là. Le phénomène des 10% qui pollue le climat des affaires doit en partie son explication à l'aliénation de l'éthique et de la moralité. Ce qui revient à dire que l'engagement politique ne devrait pas en principe conditionner le choix d'un cadre, d'autant plus qu'il apparaît dans le contexte actuel comme un concept déphasé.

A l'époque, même si l'on parlait des cadres rouges (révolutionnaires), il fallait qu'ils soient également experts. Par définition, un expert est une personne qui, en plus de posséder une connaissance théorique dans un domaine délimité de savoir, a acquis une connaissance pratique, avancée et reconnue par ses pairs du domaine. C'est de cette conception qu'est né le slogan selon lequel « *un cadre qu'il faut à la place qu'il faut* ». En tout cas, sous le règne du parti unique, la notion de cadre était prise très au sérieux. Le parti formait ses cadres dans tous les secteurs de la vie nationale parce qu'il tenait à la compétence et à la probité. Dans le domaine de football, la compétitivité d'une équipe par exemple dépend de la qualité de chaque joueur sur le terrain. Ici, chaque acteur doit d'abord réaliser ce qu'il est venu faire dans l'équipe; comprendre le rôle qui lui est assigné, c'est-à-dire les spécificités inhérentes à la place qu'il occupe. De même chaque joueur doit aussi réaliser à leur juste valeur, les relations qu'il doit avoir avec les autres membres sur le terrain pour l'harmonie et la cohésion de l'équipe.

Avant d'entrer sur l'aire de jeu, chaque joueur doit d'abord avoir à l'esprit que le match de football se joue pendant 90 minutes sans compter les arrêts de match. Ainsi, sauf cas de force majeure, aucun joueur ne peut abdiquer avant terme. Il doit jouer avec la même détermination pendant 90 minutes. Pour ce faire, le joueur doit au préalable saisir tous ces enjeux. Il faut donc un minimum d'intelligence.

Ainsi, les premières universités politiques de la majorité présidentielle ont dressé cette feuille de route pour tenter de réanimer l'ardeur du gouvernement qui semble dormir, alors que le match se joue encore. Tout est encore possible, pourvu qu'il s'y mette. Aussi, chaque ministre ou cadre en fonction est appelé à sélectionner dans cette feuille de route ce qui concerne son département. Il doit l'évaluer afin de l'intégrer dans son planning d'activités de l'année. Encore faut-il que le ministre en question l'ait conçu. Pour tout dire, l'heure de revoir la procédure de nomination des cadres a sonné. Les cadres expérimentés jouissant d'une bonne probité et compétents ne font nullement défaut au Congo. Il suffit de fouiller avec beaucoup de minutie pour découvrir ces oiseaux rares qui ont effectivement le profil recherché.

Patrick Yandza

Vue partielle des membres composant la majorité

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

LE PLAIDOYER DES ÉLÉPHANTS

Nous sommes les éléphants : les conservateurs de la mémoire planétaire et les garants de l'équilibre du monde. Cela exige maturité et responsabilité, àen raison des comportements et ambitions contradictoires des uns et des autres. Il est évident que notre taille est la première, sinon la seule chose qui attire les regards. Mais, cet attribut physique n'est là que pour refléter notre grandeur d'âme et protéger ce qu'il y a en nous… Ceci étant dit, nous du peuple des éléphants, nous cohabitons dans l'intégrité, la compassion et la tolérance avec les autres créatures, surtout les plus vulnérables. C'est un héritage que nous aimerions bien léguer à ceux qui séjourneront après nous, sur cette terre.

Nous avons des connaissances à transmettre aux plus jeunes, des connaissances nécessaires à leur séjour sur terre. Ce qui nous place en position de guides et dans certains cas, de souverains qui doivent trancher pour le bien de tous. Certains animaux terrestres ne cessent de nous consulter. Notre présence seule suffit, dans bien des cas, car malgré tout, nous inspirons un grand respect parmi les autres.

Notre humilité exprime profondément toute l'étendue de la sagesse qui nous habite. C'est une qualité que nous possédons dès la naissance mais, elle croît en nous avec l'âge. Nous nous demandons, pourquoi, l'amour que nous semons parmi les animaux ne rencontre que cruauté ? Aujourd'hui, nous sommes chassés et tués cruellement, sans égard pour notre rôle primordial. Cela ne paraît-il pas déconcertant que des êtres humains soient poussés à tuer des êtres comme nous, parce qu'ils n'ont pas de quoi faire vivre leur famille sur une planète qui dispose d'abondantes richesses? L'ivoire, le produit de nos défenses, n'est pas une nécessité pour les hommes, elle l'est pour nous! La raison de cette révélation qui peut en choquer plusieurs, est simplement de conscientiser les hommes, afin de les préparer à recevoir cet héritage à travers nos mémoires et notre savoir, de sorte que tous les êtres en bénéficient.

Mais, nous avons du mal à comprendre les agissements des prédateurs comme le lion, qui ne pensent qu'à supprimer des vies. Ils n'obéissent qu'aux codes de leurs lignées respectives : tuer pour vivre. La sagesse et le recul ne font pas partie de leurs attributs. Nous espérons que la complaisance et l'arrogance de tous ces prédateurs, à commencer par l'homme, tirent à leur fin. Même le lion ou la panthère pourrait bénéficier d'un changement de statut.

Tous, nous avons le devoir d'aider notre planète à entrer dans une phase de paix, d'harmonie et de coopération. La tâche que vous et nous avons à accomplir dans les prochains instants, est l'unification de TOUT: animaux, humains, minéraux, végétaux, intra et extra terrestres...

Jules Débel

Conclusions des Universités de la majorité présidentielle

QUARANTE ET UNE RECOMMANDATIONS SOUS FORME DE PROPOSITIONS AU GOUVERNEMENT

Ouvertes le 27 février dernier, la première édition des universités politiques de la majorité présidentielle s'est achevée le 30 avril 2019 à Brazzaville, à la grande satisfaction des participants. Cette institution politique qui symbolise le cadre d'analyses lucides et froides de la gestion de la cité, a accouché de 41 recommandations liées au quotidien des congolais dans la diversité de leurs intérêts. Les travaux y afférents se sont déroulés sous la direction de Pierre Ngolo, président par intérim de la majorité présidentielle. Les recommandations évoquées supra découlent de l'état des lieux de tous les domaines de la vie nationale au triple plan économique, social et politique. Des problèmes de la route, de l'eau, de l'électricité, en passant par les questions du panier de la ménagère, de l'emploi des jeunes, des retraités et de la paix ainsi que par celle liée à la nécessité de conclure un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), rien n'a été occulté. Nous publions ci-dessous l'intégralité de ces recommandations, fruits d'une froide critique et autocritique.

COMMUNIQUE FINAL

Instituées par acte n°2019 : 0013/MP/CN/S du 27 février 2019, les Universités Politiques de la Majorité Présidentielle se sont tenues au Palais des Congrès à Brazzaville, dans le cadre de la rentrée politique 2019 de ce groupement politique, sous la conduite de Monsieur Pierre NGOLO, Président par intérim de la Majorité Présidentielle, qui avait à ses côtés les membres de la Coordination Nationale de la Majorité Présidentielle.

Ouvrant les travaux, Monsieur Pierre NGOLO, a indiqué que les Universités sont : « *un cadre d'analyse lucide et sérieuse sur notre gestion de la cité, en vue des projections efficaces inscrites dans l'optique de l'action porteuse qu'appelle de tous ses vaeux notre Chef, le Camarade Denis SASSOU N'GUESSO*. »

Au cours de ces Universités, a-t-il souligné, « *une réflexion collective qui se veut critique, rigoureuse et sans tabous n'aura de sens réel et d'intérêt véritable que si elle venait à déboucher sur les vraies réponses aux vraies questions qui préoccupent nos compatriotes.*»

Tout au long de nos travaux, a-t-il conclu, « *notre capacité d'imagination doit être totalement investie sur l'identification des voies de sortie rapide de la crise afin d'assurer aux citoyens du Congo le mieux-être auquel ils aspirent et auquel ils ont droit.* »

D'où l'appel « *au sérieux, à l'effort ainsi qu'à la fécondité imaginative de tous les participants aux présentes assises qui doivent se considérer comme des missionnés, fermement attendus aux résultats.* »

Sur ces orientations, les travaux des Universités Politiques de la Majorité Présidentielle ont effectivement débuté par la mise en place des organes ci-après

• Un Présidium ;
• Un Secrétariat ;
• Des Commissions. 1. Le Présidium, composé des 29 Présidents des partis membres de la Coordination Nationale de la Majorité Présidentielle a été dirigé par Monsieur Pierre NGOLO, Président par intérim de la Majorité Présidentielle

2. Le Secrétariat a compté six membres.

3. Trois commissions techniques de 15 membres, chacune, ont été mises en place à savoir

• La Commission Economique ;
• La Commission Sociale ;
• La Commission Politique.

Les travaux des Universités Politiques de la Majorité Présidentielle se sont déroulés en commissions et en plénières autour des thématiques spécifiques liées à tous les domaines de la vie nationale aux plans économique, social et politique.

Les participants ont, au cours de leurs travaux, fait appel selon les nécessités à des personnes ressources d'horizons divers, notamment, des institutionnels pour l'enrichissement de l'analyse des thématiques examinés.

Au terme de longs et fructueux débats, les participants ont consigné dans la "Synthèse des Travaux", l'ensemble des-résultats auxquels ils sont parvenus.

Cette synthèse comporte deux parties
• l'état des lieux ;
• les recommandations.

I. De l'Etat des lieux

La République du Congo a connu sous l'impulsion de Son Excellence, Monsieur le Président de la République Denis SASSOU NGUESSO, onze années d'excédents budgétaires sur la période allant de 2002 à 2013, qui ont permis la réalisation de nombreux investissements diversifiés.

Le Gouvernement de la République a accompli d'importants efforts de construction d'infrastructures routières qui ont permis de désenclaver l'ensemble des départements, de faciliter la libre circulation des personnes et des biens et participent efficacement au développement de notre pays et à l'intégration sous régionale.

Les infrastructures de production d'eau et d'électricité ont, elles aussi, contribué à l'amélioration des conditions d'existence des populations et à la dynamisation de l'économie.

La physionomie du Congo a été transformée en profondeur, tous les chefs-lieux des départements ont été hissés à un bon niveau de standards urbains, à la faveur du programme des municipalisations accélérées.

Cependant, tous ces efforts apparaissent aujourd'hui comme annihilés parce que notre pays est confronté, depuis cinq ans, à une crise économique et financière drastique, dont les causes sont multiples.

Au nombre de celles-ci, il y a notamment, la baisse du prix du baril du pétrole, mais aussi les faiblesses de gouvernance.

La situation de notre pays interpelle donc tout congolais et appelle à la réflexion collective.

De ce point de vue, l'ensemble des analyses sur le Congo montre que la gouvernance générale gagnerait à être améliorée.

En plaçant la gouvernance comme l'un des axes prioritaires du développement, le PND 2018¬2022 confirme ce constat.

Les partis politiques étant, dans toutes les démocraties, le socle de la réflexion sur l'Etat et son fonctionnement, la gouvemance en tant que mode de management de l'Etat, place le Politique au cœur de l'initiative des politiques publiques et de leur mise en œuvre.

De ce fait, les partis politiques en général, et ceux de la Majorité Présidentielle en particulier, devraient poser les principes qui doivent guider leurs démarches. Il s'agit donc de refonder leur action, de la rendre efficiente et de l'harmoniser avec les aspirations du peuple congolais.

Dans cet esprit, et en écho aux attentes du peuple congolais, la Majorité Présidentielle, en tant qu'organe politique au pouvoir, réunie le 27 février 2019, au Palais des Congrès de Brazzaville, à l'occasion de sa rentrée politique 2019, a pris l'initiative d'une analyse responsable de la situation de notre pays.

A cet effet, elle a décidé de l'organisation « des Universités Politiques de la Majorité Présidentielle. »

Ces universités politiques ont été, pour nous, Majorité Présidentielle, l'occasion de nous livrer à une critique et une autocritique froides, de clamer avec joie nos réussites, de blâmer avec vigueur nos insuffisances et de prendre des engagements d'amélioration de la gouvernance pour l'avenir.

1.1 Au plan économique

L'économie congolaise repose essentiellement sur le pétrole. Les déficits budgétaires enregistrés par notre pays en 2014, 2015, 2016 et 2017, équivalant respectivement aux sommes de 60, 111, 217 et 260 milliards de FCFA sont consécutifs à la baisse drastique du prix du baril de pétrole, aux avantages fiscalo-douaniers de près de 1000 milliards, accordés, chaque année, aux entreprises pétrolières et minières, étrangères et nationales ainsi qu'aux, faiblesses de la gouvernance.

L'analyse de l'économie réelle de notre pays (secteurs primaire, secondaire et tertiaire) montre une évolution très mitigée et limitée du secteur primaire. Cette évolution en dents de scie est, essentiellement due, aux branches industrielles extractives. En 2017, hormis dans le secteur pétrolier, l'emploi a enregistré, une baisse de !'ordre de 7%.

Cependant, l'inflation s'est traduite par une faible augmentation des prix à la consommation.

Le commerce extérieur est en progression sensible du fait de l'augmentation de la production pétrolière.

Au plan des finances publiques, la lecture du budget de l'Etat au cours des trois derniers exercices, fait apparaitre une diminution très prononcée des recettes avec, pour conséquence, des soldes budgétaires déficitaires.

La corruption, la concussion, la fraude et autres crimes économiques occasionnent des enrichissements sans cause et ruinent l'économie nationale.

En somme, la situation économique et financière de la République du Congo est aujourd'hui difficile.

La sortie de crise ne peut se faire que par un accord avec le FMI ou par une augmentation du prix du baril de pétrole et de la production pétrolière mais aussi, par l'amélioration significative de la gouvernance dans tous ses compartiments.

La stabilité économique et financière du Congo passe donc par une gestion saine des finances publiques, la maîtrise de l'endettement, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la capacité du Congo à se remettre au travail et par la diversification de l'économie.

1.2. Au plan social

La société congolaise fait face à l'émergence des comportements déviants tels les phénomènes des « bébés noirs » (Ujana, Mbappé etc). Toutes ces antivaleurs couplées à la démission des parents et à l'effritement de l'autorité des pouvoirs publics concourent fortement à la dépravation des moeurs.

La corruption constitue un véritable fait de société qui gangrène dangereusement la vie des populations.

Elle est principalement due à la faiblesse dans la gouvemance, l'impunité, l'inconscience, l'insouciance, la pauvreté, le non-respect de la chose publique et la recherche du gain facile.

La protection sociale et la condition des couches vulnérables (les populations autochtones et les personnes vivant avec handicap) deviennent des priorités administrative et politique.

D'une manière générale, l'absence de mécanismes de protection sociale et l'insuffisance de l'aide aux personnes démunies font que la pauvreté soit devenue une réalité sociale dans notre pays.

Cette pauvreté est occasionnée, entre autres par : le chômage, la faiblesse des revenus, le coût élevé de la vie et les troubles sociopolitiques que le pays a connus.

Certains congolais vivent aujourd'hui avec moins de deux dollars par jour.

1.3. Au plan politique

La gouvernance publique bénéficie d'une architecture juridico-institutionnelle découlant de la constitution du 25 octobre 2015. On note cependant une faiblesse de l'autorité de l'Etat avec pour conséquences, l'impunité et le manque de rigueur dans l'application de la règle et des mécanismes établis.

Les instruments de contrôle (IGE-IGF- Cour des comptes, les corps d'inspecteurs et de contrôleurs sectoriels) existent, mais travaillent malheureusement en vase clos, sans synergie nécessaire à leur action.

Les institutions nationales éprouvent des difficultés à apporter des réponses aux préoccupations des populations donnant ainsi l'impression de graves dysfonctionnements.

En ce qui concerne la lutte contre les antivaleurs, la volonté du Président de la République, à lutter contre les antivaleurs, soutenue par la Majorité Présidentielle est manifeste. Elle se concrétise par la mise en place

du cadre juridique approprié à savoir: la Haute Autorité de lutte contre la corruption.
L'état des lieux ainsi fait, met clairement en évidence de nombreuses faiblesses de la gouvernance, singulièrement, en matière administrative, économique et juridique.

II. Des recommandations

Au terme de leurs travaux, les participants aux Universités Politiques de la Majorité Présidentielle ont adopté des recommandations qui se déclinent en propositions adressées au Gouvernement de la République. Propositions dont voici l'essentiel :

II.1. Au plan économique :

1ère recommandation : Faire aboutir les négociations avec le Fonds Monétaire International, en vue de la conclusion d'un programme d'appui budgétaire qui devrait faciliter la conclusion d'accords avec d'autres institutions de financement ;

2e recommandation : Mettre en œuvre prioritairement les actions du PND liées à la gouvernance parce que moins exigeantes en termes de budget ;

3e recommandation : Accélérer le processus de l'amélioration du climat des affaires, par l'application stricte et rigoureuse de la réglementation administrative existante, afin d'amener le pays à un meilleur positionnement dans le classement Doing Business de la Banque Mondiale, et susciter l'intérêt du pays auprès des partenaires au développement et des investisseurs potentiels ;

4e recommandation : Rendre opérationnel le comité de concertation entre les administrations publiques et le secteur privé en tant que cadre de concertation permanente pour parvenir à des mesures concertées, visant l'assainissement de l'environnement des affaires, aux fins de rendre le pays attractif pour les investisseurs et renforcer la compétitivité des entreprises locales ;

5e recommandation : Amorcer l'apurement progressif de la dette publique de l'Etat, particulièrement la dette intérieure, afin de soulager le secteur privé national, véritable levier de la diversification de l'économie nationale ;

6e recommandation : Supprimer les barrages routiers et les contrôles intempestifs, sources du racket perpétré par certains agents indélicats sur les véhicules de transport des marchandises et des personnes en circulation sur le territoire national, une des causes principales du mauvais climat des affaires dans notre pays ;

7e recommandation : Engager, dans les meilleurs délais, une concertation avec les syndicats professionnels des opérateurs économiques et particulièrement ceux des transporteurs routiers, afin de parvenir à une nouvelle fixation concertée des tarifs de passage aux péages sur les routes nationales RN°1 et RN°2.

8e recommandation : Accélérer les travaux de réfection de la route nationale n°2 pour améliorer les conditions de voyage des usagers de cette route ;

9e recommandation : Poursuivre le traitement des, bourbiers, des érosions, des éboulements et des glissements de terrains qui engloutissent les maisons et des quartiers entiers, détruisant les routes à travers le pays, particulièrement à Brazzaville et à Pointe Noire ;

10e recommandation : Réformer et remettre en fonctionnement la société des transports urbains (STPU), à Brazzaville et à Pointe Noire, notamment, pour une meilleure offre des transports aux habitants ces villes, et mettre un terme au phénomène des demi terrains abusivement imposés par les transporteurs urbains privés ;

11e recommandation : Poursuivre la construction des zones économiques spéciales et réaliser le raccordement de la zone industrielle de Maloukou Tréchot au réseau électrique de Energie du Congo et mettre en fonctionnement la quinzaine d'usines qui y sont déjà construites, pour donner une perspective d'emplois à de nombreux jeunes congolais ;

12e recommandation : Reriforcer les capacités opérationnelles et managériales des sociétés en charge de la production et de la distribution de l'eau et de l'électricité dans notre pays, pour garantir aux consommateurs, la qualité et la régularité de leurs prestations ;

III. 2. Au plan social

13e recommandation : Traiter comme urgence sociale, le dossier de tous les retraités des secteurs public et privé et appliquer la décision du conseil des ministres du 6 octobre 2018 sur la prise en charge par la CRF de nouveaux retraités en attente ; automatiser leur prise en charge ;

14e recommandation : Maintenir l'effort de paiement des pensions de retraite, concomitamment avec les salaires des fonctionnaires ;

15e recommandation : Donner des réponses vigoureuses et adaptées au problème de l'insécurité publique, devenu un phénomène social dans le pays et particulièrement dans les villes où les bébés noirs (kuluna, arabes, américains et autres) volent, violent et assassinent froidement des paisibles citoyens ;

16e recommandation : Lutter efficacement contre la consommation des drogues et des alcools, particulièrement en milieu jeune, une des causes de la dépravation des mœurs et de la recrudescence des actes de violence dans le pays ;

17e recommandation : Appliquer effectivement la loi relative aux nuisances sonores et à l'occupation illégale de l'espace public (à l'occasion des deuils, par les débits de boisson...), causes des multiples désagréments et/ou pathologies dont sont victimes de nombreux congolais ;

18e recommandation : Assainir la gouvernance des structures hospitalières et sanitaires pour parvenir à de meilleures conditions d'accueil et de prise en charge des patients ; renforcer les capacités opérationnelles des centres de santé périphérique pour mieux assurer la prévention.

19e recommandation : Créer des services d'assistance et de prise en charge d'urgence dans les centres hospitaliers ;

20e recommandation : Accélérer le processus de mise en place de la caisse d'assurance maladie universelle, pour donner à nos concitoyens, notamment à ceux en situation précaire, le bénéfice des soins de santé ;

21e recommandation : Affecter les médecins et les agents de santé en sureffectif, dans tous les centres de santé du pays qui en manquent cruellement ;

22e recommandation : Appliquer scrupuleusement la mesure de gratuité de la césarienne et du traitement anti paludique pour les femmes enceintes et les enfants ;

23e recommandation : Rendre disponible le matériel et les réactifs indispensables pour les analyses bio- médicales et le traitement du sang reçu des donneurs bénévoles pour garantir la qualité du sang collecté avant de le mettre à la disposition des structures de santé qui en ont besoin ;

24e recommandation.: Prendre des mesures pour garantir les libertés et les droits des citoyens dans les structures de police et de gendarmerie afin d'éviter les bavures qui caractérisent certaines d'entre elles,

25e recommandation : Approfondir l'action de normalisation de la situation sécuritaire dans le Pool, par la mobilisation rapide de la contrepartie financière de l'Etat dans la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration, pour lequel la communauté internationale s'est déjà mobilisée, afin de renforcer la cohésion et l'unité nationales ;

26e recommandation : Poursuivre l'effort de construction des logements sociaux; définir rapidement les modalités d'acquisition des logements sociaux et procéder à l'attribution de ceux déjà construits, en tenant compte de l'obligation de reloger les sinistrés du 4 mars 2012 ;

27e recommandation : Poursuivre l'effort de paiement amorcé des bourses d'études de nos étudiants, aussi bien pour ceux de l'intérieur que ceux de l'extérieur du pays ; assainir les campus, universitaires et actualiser les programmes scolaires et universitaires ;

28e recommandation : Définir et mettre en œuvre une politique nationale du numérique ; informatiser l'administration publique afin d'améliorer son efficacité et son efficience ; prendre des mesures de nature à faciliter aux Congolais l'accès à l'Internet à des tarifs raisonnables ;

29e recommandation : Renforcer les mesures de contrôle de la qualité des prestations et des tarifs appliqués par les opérateurs locaux de télécommunication;

30e recommandation : Mettre en place et appliquer un programme national de promotion du sport, dans toute sa diversité, sur l'ensemble du territoire national, en tirant bon profit des infrastructures sportives modernes existantes dans tous les chefs-lieux de départements, infrastructures qu'il convient nécessairement de rationaliser et pérenniser ;

III.3. Au plan politique

31e recommandation : Renforcer la gouvernance politique de la Majorité présidentielle, en plaçant le Politique au cœur de l'initiative des politiques publiques et de leur mise en œuvre.

32e recommandation : Renforcer l'autorité de l'Etat par l'application scrupuleuse de la loi, la sanction devant être la règle pour mettre fin à l'impunité ;

33e recommandation : Parachever la mise en œuvre des recommandations du Dialogue de Sibiti, pour conforter le processus d'évolution des institutions de la République ;

34e recommandation : Poursuivre la mise en place des institutions prévues par la Constitution dont particulièrement le Conseil National du Dialogue, seul cadre approprié pour tout dialogue, en vue de renforcer les échanges et les rencontres entre toutes les forces vives de la Nation et maintenir la cohésion et l'unité nationales ;

35e recommandation : Procéder à la nomination des cadres à des postes de responsabilités, en mettant en relief les critères de compétence, d'éthique, de moralité en tenant compte de l'équilibre national ;

36e recommandation : Instituer la règle limitant à dix ans maximum la durée d'exercice des fonctions des personnes nommées aux hautes fonctions administratives, notamment, dans les régies financières ;

37e recommandation : Appliquer la loi sur la déclaration du patrimoine en vue de renforcer la lutte contre les détournements des deniers publics ;

38e recommandation : Rendre opérationnels les différents organes légaux de contrôle et de lutte contre la corruption et tous les actes inciviques, particulièrement la Haute Cour de Justice et la Haute Autorité de lutte contre la corruption ;

39e recommandation : Traduire en justice les auteurs d'actes d'antivaleurs et faire aboutir les procédures y relatives quels que soient le statut et le rang des personnes incriminées;

40e recommandation : Déclarer inéligibles à toutes fonctions administrative et politique les personnes condamnées pour des actes d'antivaleurs afin de donner un coup d'arrêt à la corruption, à la concussion, au vol, au népotisme et au détournement des deniers publics ;

41e recommandation : Impliquer toutes les forces vives de la Nation (partis politiques et organisations de la société civile) dans l'encadrement et la conscientisation de la jeunesse, en vue d'intensifier la lutte contre les antivaleurs.

Les participants ont félicité le Président par intérim de la Majorité Présidentielle, Monsieur Pierre NGOLO, pour la bonne conduite des travaux et l'ont encouragé à continuer à diriger avec maestria notre famille politique afin d'assurer sa cohésion et de renforcer son leadership dans la vie politique congolaise.

Réaffirmant par une motion leur soutien indéfectible au Président Denis SASSOU NGUESSO, pour l'action multiforme qu'il mène inlassablement tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, les Partis de la Majorité Présidentielle ont pris l'engagement de veiller, en tant qu'organe politique au pouvoir, à l'application des recommandations de ses Universités.

Clôturant les travaux, le Président par intérim de la Majorité Présidentielle a félicité les participants pour le sérieux et la qualité du travail fourni.

Fait à Brazzaville, le 30 avril 2019

Les Partis Politiques de la Majorité Présidentielle

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2021 ET LE BOUILLONNEMENT DE L'ARÈNE POLITIQUE

Au Congo, le prochain scrutin présidentiel est prévu en 2021. La marche est encore longue, pourrait-on dire ; mais, dans les différents états-majors, le pas semble désormais rythmé par ce duel en perspective. D'ores et déjà, les uns et les autres affinent leurs stratégies et multiplient des rencontres, pour mutualiser leurs efforts. L'arène politique bouillonne d'idées et d'actes annonciateurs d'une élection ouverte. Dans certains camps politiques, on assiste à des prises de positions qui laissent entrevoir des relents de dissidence, alors qu'ailleurs, des appels à de meilleures conditions d'organisation sont lancés. Dans l'opinion, le sujet alimente des débats parfois houleux, traduisant ainsi tous les enjeux du prochain scrutin présidentiel.

Une vue partielle de la salle lors des universités

Depuis le début de l'année, l'arène politique congolaise a cessé d'être un fleuve tranquille. Ça bouillonne dans toutes les familles politiques. Tous les agendas politiques ou presque sont aujourd'hui indexés à l'échéance 2021, et l'occupation quotidienne du capital-temps devient une donnée cruciale. Tous ont compris qu'il est temps d'engager le marathon électoral. Le laps de temps qui reste est vécu comme une véritable structure de la possibilité. Véritablement, c'est la course contre la montre.

Le camp de la majorité présidentielle sort fraichement de ses universités, elles-mêmes précédées des meetings en salle et réunions des instances dirigeantes ou sectorielles. A mi-chemin des travaux des universités et du congrès du PCT, cette famille politique fait feu de tout bois pour endiguer toute tendance dissidente déclarée ou non. A cet effet, son président par intérim, Pierre Ngolo n'a pas manqué de faire un rappel à l'ordre à l'ensemble des militants : «*l'appel au ressaisissement et à la responsabilité des parlementaires de la majorité présidentielle* ». Cette déclaration serait issue d'une réunion heurtée au cours de laquelle, les points auraient été mis sur les « i » et les «t» coupés, pour ne pas laisser se décupler le virus de la division en pleine incubation dans certains esprits et qui risque de fragiliser ce groupement politique.

Simultanément, d'autres sons sont émis par les partis constitutifs de l'opposition constitutionnelle dirigée par Pascal Tsaty-Mabiala. Ce dernier plaide en faveur de la refonte du fichier électoral et la réécriture de la loi électorale. Des appels ont été lancés au président de la République, en vue d'éradiquer « *les obstacles psychologiques* », ainsi que toutes sortes de réticences à la tenue du dialogue national, sensée sceller l'unité nationale avant l'horizon 2021. Consciente de l'intensité du combat politique en cours et dans le but de promouvoir ses activités et son projet politique, l'opposition entend restructurer sa cellule de communication.

Une frange de l'opposition radicale

Il y a peu, l'autre aile de l'opposition incarnée tantôt par Claudine Munari, tantôt par Clément Miérassa ou Charles Zacharie Bowao a fait une sortie qui avait tout l'air d'une rentrée politique. Cette famille politique a promis sortir de son mutisme et revenir ainsi à l'avant-scène, dans la perspective de l'élection de 2021. Même si ce camp politique n'est pas tenté par l'idée de participer à un dialogue national dont le projet est porté par le pouvoir et soutenu par l'opposition constitutionnelle, elle n'entend pas non plus se mettre en dehors de la dynamique de 2021.

L'autorisation accordée par le gouvernement au CNR du Pasteur Ntoumi de reprendre ses activités donne toute la latitude à ce parti de l'opposition radicale et armée, de fourbir ses armes. Tout en clamant leur adhésion à la dynamique de paix, les disciples de Ntoumi ne se laissent pas au chômage. Il en est de même pour les sociétaires de Modeste Boukadia et ceux de Paulin Makaya qui ne rêvent qu'à l'horizon 2021, pour espérer changer la donne. Tous travaillent à ce qu'il en soit ainsi. Dans le même registre, l'UDR-Mwinda remobilise ses troupes en vue de son 2e congrès fédéral qui va certainement se prononcer sur l'avenir du parti.

L'opposition républicaine

Les nouveaux lieux du débat politique

Dans la droite ligne de 2021, le débat politique est sorti des états-majors politiques, pour rejaillir dans les églises, au marché, à l'université et dans le transport en commun, parfois dans les cercles purement familiaux.

Il en ressort que dans certaines églises, les fidèles sont parfois surpris de la connotation des prédications faites à leur endroit par des prêtres ou pasteurs visiblement rangés. Et il n'est pas rare que ces derniers se saisissent du moindre prétexte pour glisser vers le débat politique en cours, en fonction de leurs fréquentations politiques avérées ou supposées.

A tours de bras, les jeunes et les femmes sont interpellés sur leur avenir. Même si aucun candidat n'est distinctement désigné, l'ordre des idées développées ne laisse personne indifférent.

Ce marché des idées devient plus florissant dans les bus assurant le transport en commun, dans les marchés, mais aussi souvent dans les veillées mortuaires érigés en véritables agoras. Ici, des noms fantaisistes ou vrais circulent, des faknews aussi. La rumeur et les réseaux sociaux sont mis à contribution pour alimenter des débats parfois heurtés.

Çà et là, de nombreux actes philanthropiques sont posés en faveur des populations. Une grande générosité s'exprime subitement au profit des jeunes, des femmes et des familles supposés démunies. A l'intérieur du pays, c'est le même rituel altruiste qui s'exécute à travers des gestes comme: l'ouverture des pistes agricoles, la construction et/ou réhabilitation des écoles, des dons de tables-bancs et produits pharmaceutiques... 2021 s'annonce comme un grand moment de notre démocratie : le jeu se veut ouvert et ses résultats imprévisibles.

Jules Débel

Pool

BIENTÔT NTOUMI DE RETOUR SUR LA SCÈNE POLITIQUE

L'arrêté portant réhabilitation du Conseil national des républicains (CNR) recueille actuellement des visas et signatures dans les services habilités du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a-t-on appris de sources dignes de foi. Son président, Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi qui vit à Miheté exigerait en plus d'être nommé ministre d'Etat avec à la clé, une garde prétorienne de 30 éléments. D'autres sources indiquent qu'il pourrait retrouver ses fonctions de délégué général à la promotion des valeurs de paix et à la réparation des séquelles de guerre avec rang de ministre.

Un huis clos entre le pasteur Ntoumi et la CAMP (photo d'archives)

Autant d'informations qui fuitent de la rencontre du lundi 22 avril 2019 à Miheté dans le Pool entre l'ex-chef rebelle et Séraphin Ondélé, président de la Commission mixte paritaire (CAMP). Vraies ou fausses, les faits les confirmeront ou les démonteront sous peu. Déjà la levée de la suspension d'activités en 2016 prononcée à l'encontre du Conseil national des républicains (CNR) parti créé par Frédéric Bintsamou est un grand tournant dans le processus de consolidation de la paix dans le Pool. Cette décision prise par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation Raymond Zéphirin Mboulou n'est pas le fait du hasard. La réhabilitation de ce parti qui a connu une grande érosion de ses cadres dont le secrétaire général, ne fait plus l'ombre d'un doute et viendra fort probablement grossir les rangs de l'opposition. Qu'à cela ne tienne, le pasteur Ntoumi et ses partisans n'attendent plus que la matérialisation de cette initiative par un acte administratif du ministre de l'intérieur qui légalisera en même temps cette formation politique.

Un huis-clos qui n'en serait pas un

La rencontre entre la délégation de Brazzaville et de Mihété n'a été confirmée qu'après le grand culte du dimanche de Pâques célébré par la secte Mbundani a bundu dia kongo. Aussitôt informés de l'arrivée à Mihété de la délégation de la CAMP, composée de Séraphin Ondélé, son adjoint Ané Biby Philippe et bien d'autres, les services du protocole de Ntoumi ont pris toutes les mesures qui s'imposaient pour offrir à ces hôtes un meilleur accueil. Des témoins indiquent qu'après l'atterrissage de l'hélicoptère, un huis-clos a eu lieu entre la délégation de Brazzaville et le pasteur Ntoumi. A cette occasion, il a été annoncé le déclenchement du processus de réhabilitation du CNR.

Selon un membre de la délégation qui a requis l'anonymat, le pasteur Ntoumi aurait évoqué sa situation personnelle, notamment son statut. « *Il voudrait être nommé ministre d'Etat ou à une fonction qui lui conférerait rang et prérogatives de ministre d'Etat* », dit cette source. Ntoumi fonderait son argumentaire sur le fait qu'à l'époque où il était Délégué général, il avait rang et prérogatives de ministre délégué, à l'instar de ses homologues Michel Ngakala et Norbert Dabira. «*Aujourd'hui, Euloge Landry Kolélas qui a succédé à Norbert Dabira à la réinsertion des ex-combattants a rang de ministre».* Ntoumi pense qu'il est temps de voir les choses en grand. Le poste qui lui convient aujourd'hui est celui de ministre d'Etat.

En réalité, Ntoumi et ses hommes jouent à la surenchère. « *Dans toute négociation, il faut toujours placer la barre haut. Après les concessions, on trouvera toujours une entente qui mettra tout le monde d'accord. S'il est reconduit à son ancien poste avec rang et prérogatives de ministre, il acceptera* », renchérit une autre source proche de Ntoumi.

Le principe d'accorder des privilèges à l'ex-chef rebelle serait acquis. A plusieurs occasions dont les dialogues intra-communautaires organisés avec l'appui des Nations Unies, les représentants de ce dernier ont toujours réclamé le démarrage de la réinsertion des ex-combattants par le «*premier et plus Grand ninja*», donc leur chef, en lui accordant un statut. En effet, des témoins affirment que le président de la Commission n'aurait pas émis une opposition aux désidératas de son interlocuteur. A la seule différence que « *si Ntoumi pourrait être reconduit dans ses fonctions antérieures, il aurait rang de ministre et non de ministre d'Etat* ». Ce qu'aurait accepté l'intéressé. Mais là aussi, aurait signifié Séraphin Ondélé, tout dépend de l'évolution des négociations avec le Fonds monétaire international. Car, aurait-il insisté « *le Congo négocie un accord avec le FMI. Entre autres exigences, le Congo devra réduire l'effectif de son gouvernement. L'éventualité d'une telle nomination devrait intégrer obligatoirement ce contexte* ».

Cependant, il est fait état de ce que Frédéric Bintsamou aurait exigé la prise en charge de ses collaborateurs dans les futures nominations. Des préoccupations que la CAMP aurait transmises à qui de droit. L'on se souviendra que dans une interview accordée à l'hebdomadaire Le Patriote le 23 décembre 2018, le président de la CAMP avait affirmé que «*le président de la République avait aussi donné son aval pour que le ministre de l'intérieur rencontre le pasteur Ntoumi, afin de résoudre bien des questions à caractère politique. Celles liées à son parti et bien d'autres dont la commission n'a pas compétence. Un rendez-vous est pris entre le ministre de l'intérieur et le pasteur Ntoumi. Il sera rendu officiel au moment opportun* ».

Ernest Otsouanga

LIBRES PROPOS

LES 100 JOURS DE FÉLIX TCHISSÉKÉDI

Les 100 premiers jours de son mandat à la tête de la République Démocratique du Congo qu'il a célèbré le 4 mai 2019, sont diversement interprêtés. Il ressort de divers échafaudages sur le sujet que Félix Antoine Tshisékédi a du mal à traduire dans les faits les promesses de sa campagne. En guise d'illustration, il avait promis rétablir la sécurité dans l'Est de la RDC en déplaçcant l'état-major de l'Armée Congolaise à Béni, une ville meurtrie par des massacres en série commises par des groupes armés. Cela devait être fait dans les 100 premiers jours qui suivaient sa prestation de serment. Rien n'est fait. Il peine à nommer un nouveau premier ministre qui composera la nouvelle équipe gouvernementale. Sans être exhaustif, tous ces faits mis bout-à-bout prouvent que Kabila, ses amis du PPRD et du Front Commun du Congo (FCC), la plateforme politique qui le soutient, ne lui laissent pas les mains libres. Et ses problèmes ne font que se multiplier.

Déjà majoritaires au Parlement, les grandes villes, avec l'élection des gouverneurs, tombent l'une après l'autre dans l'escarcelle de Kabila et ses amis. Ce qui a pour effet de compliquer un peu plus les choses dans une situation où Tshisekedi semble être réduit à l'inauguration des chrysanthèmes.

En effet, la République Démocratique du Congo, décidément, ne cessera d'étonner. Le pays en lui-même constitue une véritable énigme, un sacré casse-tête chinois pour les économistes, même les plus sagaces, qui tentent, en vain, de comprendre comment ce grand pays aux dimensions d'un continent mais sous-peuplé (si l'on tient compte de la densité de ses habitants) peut demeurer éternellement dans une pauvreté à l'état endémique alors que son sous-sol de l'avis même des spécialistes de ce pays, même les moins narcissiques, constitue un fabuleux « *scandale géologique* ».

Alors que cette problématique pour le moins insoluble, continue de tarauder les esprits, à Kinshasa ou ailleurs, voici que surgit une autre équation toute aussi compliquée, celle de savoir quel sésame permettra à Etienne Tshisekedi, déclaré élu président à la surprise générale, de s'extraire du carcan qui jusqu'ici l'assujettit à la volonté inflexible de son prédécesseur, Joseph Kabila Kabange.

Plusieurs mois avant l'élection présidentielle, les réseaux sociaux étaient hantés par un curieux personnage ayant la forme d'un chimpanzé, grand singe anthropoïde arboricole vivant en Afrique équatoriale, qui soufflait malicieusement à l'oreille du président américain Donald Trump une prophétie quasi cabalistique : « *Kabila ne partira pas* ». On pensait à une œuvre sortie de la tête d'un plaisantin à la tête un peu fêlée, tant Joseph Kabila battait des records d'impopularité. Aujourd'hui, force est de reconnaître que l'auteur de ce que d'aucuns considéraient comme une blague de mauvais goût était en réalité un émule de Nostradamus.

Kabila en effet a su trouver la recette magique pour partir sans partir, pour rester tout en étant officiellement parti. Ce qui nous vaut cette réaction mi-amusée mi-abusée d'un opposant à l'ancien président : « *notre tort aura été de penser, pendant des années, que Kabila était un idiot !* ».

Loin effectivement d'être un idiot, Joseph Kabila Kabange a eu la ressource intellectuelle nécessaire pour mettre au point, de manière souterraine, cette étonnante alchimie qui le place aujourd'hui dans une posture de personnalité incontournable du nouveau paysage politique. Et surtout, qui place le président Tshisekedi dans une position de solitude handicapante, une formule politique inédite, qui transforme l'échiquier politique de la RDC en un monstre institutionnel dont on ne peut mesurer avec précision la capacité dévoratrice.

Jusqu'où ira ce couple contre-nature Tshisekedi - Kabila? Véritable question de Sphynx qui demande à celui qui la pose de recourir au marc de café ou à tout autre genre divinatoire. Et même dans cette hypothèse, l'on n'est pas assuré d'avoir une réponse satisfaisante tant la situation constitue un sac de nœuds dont il est très difficile de démêler l'écheveau.

Aimé Raymond Nzango

Fête du travail

FIRMIN AYESSA EXHORTE LES TRAVAILLEURS À ŒUVRER DAVANTAGE

Le vice-premier ministre chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, M. Firmin Ayessa, a saisi l'occasion offerte par la commémoration de la fête du travail pour délivrer un message appelant à un travail « fait avec ardeur, conscience et amour ». S'exprimant au cours d'un meeting en salle, organisé au palais des congrès en début d'après-midi de ce 1er mai, le numéro deux du gouvernement a réaffirmé la volonté de l'exécutif « de trouver des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les populations ».

Devant un important parterre de dirigeants syndicaux, de responsables des organisations patronales et de travailleurs, le vice-premier ministre chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale a affirmé que cette retrouvaille, loin d'être un acte anodin, est au contraire « *un signal fort qui porte en soi le témoignage supplémentaire de notre volonté commune de promouvoir la paix sociale dans le monde du travail, la paix sociale dans notre pays* ».

Il a saisi cette occasion pour donner un sens particulier à cette fête qui cette année « *se déroule sur fond d'une actualité riche en repères* », avec notamment la journée internationale de la sécurité et de la santé au travail célèbre le 28 avril de chaque année, le centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les soixante ans de l'engagement de l'OIT en Afrique, sans oublier la tenue, en juin prochain à Genève, de la 108ème édition de la Conférence Internationale du Travail.

Firmin Ayessa a assuré qu'à chacune de ces échéances, la contribution du Congo «*sera toujours marquée du sceau d'une démarche inclusive dans laquelle sera impliquée chaque composante de la Tripartite ; Administration, syndicats des travailleurs et organisations d'employeurs.*»

Se concerter pour trouver des solutions

Un peu comme pour répondre aux messages délivrés au même endroit, avant lui, par Jean Bernard Malouka, secrétaire général de la fédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC), en sa qualité de porte-parole des syndicats des travailleurs, et Jean Ngalessamy Ibombot, président de la Confédération générale du patronat congolais (COGEPACO) et porte-parole de la composante organisations d'employeurs, le vice-premier ministre a déclaré que, « *dans un contexte économique et social caractérisé par une crise aigüe, qui appelle chaque jour à plus de dialogue et de concertation entre les acteurs du monde du travail pour une responsabilité partagée* », c'est ensemble que nous trouverons les solutions. Le gouvernement, a-t-il fait savoir, s'en préoccupe, d'autant plus que sa raison d'être est justement de trouver des solutions aux problèmes auxquels sont confrontées les populations en général, et les producteurs des biens et services en particulier.

Le cadre dans lequel s'exprimera cette volonté, a-t-il dit, est le Comité national du dialogue social, dont la prochaine session, fixée aux alentours du 13 mai prochain, permettra au gouvernement, aux organisations représentatives des travailleurs et des employeurs, « *de façon concertée et consensuelle* », de se pencher en toute responsabilité sur la recherche de ces solutions. Une autre preuve de la volonté commune de promouvoir la paix sociale est, selon l'orateur, la mise en place du groupe de travail ayant conduit la discussion nationale tripartite sur le rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail. Le vice-premier ministre souhaite d'ailleurs que le rapport de la discussion nationale tripartite sur l'avenir du travail, brillamment restitué par Mme Marie Hélène Akira, secrétaire confédérale chargée de l'organisation à la COSYLAC et porte-parole du groupe de travail tripartite, « *constitue la trame de nos différentes interventions futures, de nos politiques et de nos actions à venir* ».

Combattre collectivement, par le travail, la crise économique

Le vice-premier ministre Firmin Ayessa n'a pas manqué de mettre également en exergue la journée du 28 avril 2019, commémorée comme la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Un moment, a-t-il dit, « *que nous devons saisir pour construire, dans un cadre collaboratif, un monde où le travail est sûr et sain, un monde sans accidents et sans maladies graves liées au travail, en mettant l'accent sur les risques psychosociaux, ainsi que sur les questions de violence et de harcèlement contre les hommes et les femmes en milieu de travail*». En somme, «*lutter pour un travail décent, respectueux des hommes et des femmes qui l'accomplissent, en développant, au profit de tous, la culture générale de la prévention* ».

M. Firmin Ayessa a conclu son adresse par une invite appuyée à un combat collectif contre la crise économique et financière. Il a effet souligné « *qu'il n'existe pas de meilleure voie pouvant nous conduire à la victoire contre la crise en dehors du travail libérateur, en dehors du travail fait avec ardeur, conscience et amour* ».

Oui, a-t-il martelé, il nous faut travailler toujours davantage pour surmonter les difficultés du moment. « *Travailler toujours davantage mais en demeurant dans l'esprit du combat légitime mené au 19ème siècle, avec détermination, par les géniteurs héroïques des acquis du 1er Mai que nous magnifions aujourd'hui. Travailler toujours davantage mais en veillant à sauvegarder le dialogue social entre travailleurs et employeurs afin qu'ensemble, il nous soit possible de niveler les aspérités qui jonchent le monde du travail surtout par ces temps de vaches maigres* ».

Aimé Raymond Nzango

CHU-B

LE SCANNER DE NOUVEAU FONCTIONNEL

Le scanner, appareil permettant de réaliser des examens médicaux des spécialités, est de nouveau fonctionnel au Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (CHUB), après une interruption des activités due à une panne; ce qui soulage ainsi les malades, entre-temps contraints d'effectuer des examens dans d'autres structures sanitaires.

Le chef du service radiologie du CHUB, le Dr Régis Moyikoua, a dit sa satisfaction tout en plaidant pour une large sensibilisation des populations ayant perdu la confiance ou l'espoir, que les activités ont repris et que les tarifs pratiqués tournent autour de 60.000 FCFA pour le scanner standard et 120.000 FCFA pour l'examen spécialisé englobant le thorax, le pelvis et l'abdomen. Toutefois, l'examen est précédé d'une ordonnance médicale que le patient devrait acheter avant la réalisation du scanner, a expliqué le Dr Moyikoua au responsable du service de la communication et des relations publiques du CHUB.

Depuis la reprise des activités, la fréquentation des malades a diminué. Il s'est dit optimiste qu'avec des actions de sensibilisation, celle-ci va augmenter. Avant l'arrêt des activités, le nombre de malades reçus par jour pour des examens de scanner variait en moyenne entre 8 et 10, a précisé le médecin chef du service. Les examens sont réalisés le mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Le service travaille pour les urgences les autres jours.

Il a indiqué que le CHUB se propose d'installer prochainement un certain nombre d'appareils d'imagerie pour un bon fonctionnement du service de radiologie qui aujourd'hui, évolue avec 23 agents et quatre médecins radiologues. Le chef du service de radiologie a plaidé pour une formation des agents en vue d'une meilleure animation du service. Le Dr Moyikoua a souhaité que soient réparés dans des délais raisonnables les appareils d'imagerie par résonnance magnétique (IRM), la mammographie et la pantographie dentaire, présentement en panne.

Gulit Ngou

Ordre des architectes du Congo

JOSEPH BAKOLOJOE ÉLU PRÉSIDENT POUR UN TROISIÈME MANDAT

Les architectes du Congo ont de nouveau jeté leur dévolu sur Joseph Bakolojoé, pour présider aux destinées de l'Ordre national des architectes du Congo. A l'occasion d'une conférence de presse, ce dernier a dévoilé sa feuille de route à la tête de cette institution pour les trois prochaines années.

Le Patriote : ***Pourquoi avez-vous de nouveau brigué un mandat à la présidence de l'Ordre des architectes du Congo, après avoir dirigé deux fois consécutives cette institution?***

Joseph Bakolojoé : J'ai été réélu pour un troisième mandat à la présidence de l'Ordre des architectes. C'est pour la première fois que pareille chose arrive au niveau de notre institution, bien que nos textes ne limitent pas le nombre de mandats. Au cours du Conseil national qui a précédé l'Assemblée générale, un certain nombre d'architectes, notamment les anciens ont pensé que par rapport au travail que j'ai abattu à la tête de l'Ordre, il fallait que je continue pour faire avancer ce travail. Voilà pourquoi j'ai de nouveau sollicité les suffrages des architectes pour un troisième mandat. J'ai donc été élu à l'unanimité à l'issue de l'Assemblée générale.

L. P. ***Quelles sont les avancées à mettre à votre actif au cours des deux précédents mandats ?***

J.B. : L'Ordre des architectes existe depuis 27 ans. Plusieurs présidents ont défilé à la tête de cette institution. En ce qui me concerne, nous avons commencé par la vulgarisation de l'Ordre des architectes du Congo très mal connu du grand public. Nous nous étions rendu compte qu'il y avait une certaine confusion autour de la fonction d'architecte. Le maçon, l'ingénieur, tout le monde se présentait comme étant architecte. Après avoir réussi à mettre de l'ordre dans ce cadre, nous nous sommes consacrés à l'amélioration des relations entre l'Ordre des architectes et les institutions nationales, au premier chef le gouvernement. La suite a été marquée par la création d'un site et le changement du siège. L'immeuble de la SOPRIM situé au niveau de la Patte d'oie, non loin de l'ENAM qui abrite notre nouveau siège reflète l'image de l'institution, contrairement à l'ancien siège. Nous nous sommes également focalisés sur les lois qui régissent le métier. Nous avons modestement apporté notre contribution à l'élaboration de la loi portant code d'urbanisme et de la construction. Nous sommes allés défendre cette loi au niveau de la commission au Sénat. Le président de la République l'a promulguée le 5 mars dernier. Nous félicitons le gouvernement qui n'a ménagé aucun effort, pour doter le pays d'un cadre législatif en matière d'urbanisme et de la construction. Nous avons également contribué à l'élaboration de la loi portant titre et exercice de la profession d'architecte dans notre pays et la loi sur l'orientation de l'architecture. Ces deux lois sont encore sur la table du Conseil des ministres. Au vu de ce bilan, les architectes ont pensé qu'il fallait que nous continuions à présider aux destinées de l'Ordre pour faire avancer l'institution.

L.P. ***Qu'est-ce que l'Ordre des architectes peut attendre de vous au cours de ce troisième mandat ?***

J.B. : Pendant la tenue de l'Assemblée générale, on a présenté 123 nouveaux architectes sortis des écoles. Les conditionnalités internationales au niveau de l'Union des architectes d'Afrique (UAA) et de l'Union internationale des architectes (UIA), imposent que quand un jeune architecte sort de l'école, il doit absolument faire deux ans de stage dans des cabinets pour porter le titre. La loi 013 du 29 avril 1992 stipule en son article 19 : « *nul ne peux exercer la profession d'architecte au Congo s'il n'est inscrit à l'Ordre des architectes du Congo* ». Nous avons accueilli ces jeunes qui ont fini leur stage dans les différents cabinets. Dès lors, ils sont devenus architectes à part entière. Nous allons apporter à ces jeunes la connaissance de la loi, leur demander dans le cadre déontologique, de respecter les règles qui régissent la profession ; les aider à s'insérer dans la vie professionnelle. Nous avons prévu des formations pour ces jeunes mais également pour les anciens. Il s'agit notamment de la formation informatique sur la maquette numérique, des formations sur l'environnement et sur le génie climatique.

Il est question pour nous d'accompagner le gouvernement dans la vulgarisation des lois concernant l'urbanisme et l'architecture ; d'appuyer l'exécutif aux fins de faire adopter les nouvelles lois ; faire de sorte que les architectes étrangers ne viennent pas nous voler notre travail. En effet, l'intelligence nationale n'a pas été associée dans plusieurs réalisations effectuées dans le pays. On aurait peut-être eu beaucoup plus de résultats avec l'intelligence nationale. Il ne vous échappe pas qu'on a étudié dans les mêmes écoles que ces étrangers et dans la plupart des cas, nous étions meilleurs par rapport à eux. Tel est l'échantillon de notre feuille de route pour le nouveau mandat.

L.P. ***Quel est votre message à l'endroit du public et des architectes ?***

J.B. : La première des choses à faire lorsqu'on consulte un architecte, est de savoir si celui-ci est inscrit à l'Ordre. Le nouveau tableau de l'Ordre est disponible depuis le 29 mars 2019 au siège de l'Ordre ou sur internet. Les congolais doivent cesser de faire confiance aux architectes charlatans. La deuxième chose est de s'assurer si l'architecte a une assurance professionnelle. Le client peut se faire rembourser, en cas de responsabilité de l'architecte dans l'exercice de sa profession.

A l'endroit de mes consœurs et confrères, je vous remercie une fois de plus, de m'avoir fait confiance, en me confiant de nouveau les destinées de l'Ordre des architectes du Congo. Je m'efforcerai de conduire mon mandat avec modestie et humilité, comme d'habitude. Je vous exhorte à toujours tenir compte des lois et règlements régissant la profession d'architecte dans le pays. A mes concitoyens, je vous demande de vous saisir de la nouvelle loi portant code de l'urbanisme et de la construction. C'est un instrument qui a manqué au pays depuis 30 ans.

Propos recueillis par Dominique Maléla

LES BUS DE LA STPU EN CIRCULATION À BRAZZAVILLE ET À POINTE-NOIRE

Les usagers du transport en commun arborent de larges sourires depuis ce jeudi 2 mai 2019, avec la reprise des activités des bus de la Société des transports urbains. A Brazzaville comme à Pointe-Noire, l'ambiance est la même. Chaque jour dès l'aube, de gros porteurs battant pavillon «République du Congo» desservent les grandes artères, remettant ainsi mal à l'aise les transporteurs privés, ces spécialistes des demi-terrains.

Les brazzavillois et les ponténegrins retrouvent enfin leur mal à l'aise

L'affaire était dans le tuyau depuis quelques jours au ministère en charge du portefeuille public. Lorsque l'hebdomadaire LE PATRIOTE, dans sa livraison n°526 du 29 avril 2019, a annoncé la reprise imminente des activités de la STPU, certains lecteurs ont marqué leur scepticisme. Nombreux ont accusé le journal de propagande. Aujourd'hui, les faits démontrent à suffisance que la STPU a bel et bien repris du service dans les deux villes capitales. Conformément au plan de relance adopté au sein du ministère, dans un premier temps, une vingtaine de bus sont remis en circulation à Brazzaville, notamment sur les lignes les plus fréquentées, jugées aussi plus rentables. Il en est de même à Pointe-Noire. Cette restriction est dictée par des raisons d'ordre budgétaire. Au fur et à mesure que les opérations techniques en cours le permettront, d'autres autocars seront injectés dans les réseaux d'exploitation des deux villes. A terme, chacune d'elles sera desservie par au moins 100 bus.

Comme en juin 2015, au moment de leur avènement dans l'univers des transports urbains de Brazzaville et de Pointe-Noire, les bus de la STPU ont été chaleureusement salués à leur passage. Les usagers ont poussé de grands soupirs de soulagement, à cause de la dégradation de la qualité des services dans les transports en commun assurés par les privés. La montée en puissance du phénomène dit des « demi-terrains », fondé sur l'exploitation fantaisiste du réseau urbain, au travers des itinéraires morcelés selon l'humeur des contrôleurs et conducteurs des minibus privés, justifie la consolation que les bus de la STPU ont apporté aux Brazzavillois et aux Ponténégrins. Tous s'accordent à reconnaitre qu'en créant les conditions de relance de cette société, le gouvernement a rendu aux usagers toute leur dignité, notamment en leur assurant un service de qualité à moindre coût.

Le retour de la STPU met mal à l'aise

Il y a peu, se déplacer d'un point à un autre des villes de Brazzaville et Pointe-Noire ressemblait au chemin de croix. Les minibus ont amplifié le phénomène demi-terrains. Cela a suffi pour que les usagers de la STPU crient sur tous les toits, pour réclamer la reprise du trafic par ces gros porteurs qui offrent des services de qualité à moindre coût, en dépit de tous les qualificatifs dont ils sont affublés.

Mais, la reprise des activités de la STPU ne fait pas que des heureux. Les exploitants privés dont le seul but est de desservir de courtes distances pour réaliser de gros bénéfices, viennent ainsi de perdre le monopole qu'ils avaient sur les routes de Brazzaville et Pointe-Noire. Tous se sentent profondément perturbés et mis à rude épreuve par la société publique dont les lignes d'exploitation vont de Nganga-Lingolo à Kintélé (Brazzaville) ou de Ngoyo à Matombi (Pointe-Noire)... Ayant perdu leurs acquis du jour au lendemain, ces exploitants privés ont aussi perdu une grande partie de leur clientèle et une bonne part des recettes. Ils se sentent ainsi mal à l'aise.

A ce jour, le vœu le plus vif des citoyens est que la STPU soit gérée au mieux et prenne de l'envol, pour le bonheur des usagers et des travailleurs. Dans cette entreprise, chaque partie (administration, travailleurs, syndicalistes) est appelée à assumer pleinement ses responsabilités.

J.D.

Humeur

TROP DE CHAUFFARDS DANS NOS VILLES !

On voit un peu de tout dans les artères de nos grandes villes, principalement Brazzaville et Pointe Noire où le phénomène dit des chauffards reprend du poil de la bête. Il s'agit d'individus sans foi ni loi, qu visiblement ne sont pas passées par une auto-école, dépourvus parfois d'un permis de conduire authentiquement certifié par l'autorité compétente, qui roulent à tombeau ouvert, et qui se foutent du code de la route comme de leur première culotte.

Ces fous au volant, dont le nombre ne cesse de s'accroître, ont fait monter de manière particulièrement préoccupante le taux de mortalité dans ces deux grandes villes, l'une capitale politique, l'autre capitale économique. Il en va de même sur les routes de l'hinterland qui, une fois asphaltées, deviennent le théâtre d'un rallye permanent qui ne dit pas son nom. Nous n'avons peut-être pas de chiffres exacts pour étayer nos arguments au sujet de cette accélération exponentielle de la mortalité suite à des accidents de circulation. Cependant, il suffit d'observer pendant quelques heures les entrées de corps dans les principales morgues de la ville pour être édifié sur l'ampleur du phénomène. Des morgues qui ne désemplissent pas et qui même affichent complet de plus en plus souvent, situation qui a pour effet de générer une sorte de « camorra » où il est question d'allonger des espèces sonnantes et trébuchantes pour pouvoir « caser » un macchabée. Parmi ces corps qui prennent quotidiennement d'assaut les pompes funèbres il y a une forte proportion d'accidentés de la route.

Ce qui est plus préoccupant c'est qu'il n'y a pas que les automobilistes qui soient responsables de cette hécatombe. Les motards et autres conducteurs de tricycles (genre Kavaki) jouent également leur participation dans cette symphonie macabre. Eux qui pensent que les normes contenues dans le code de la route ne les concernent pas. Ils payent ainsi au prix fort cette désinvolture suicidaire.

Et que penser des piétons eux-mêmes. Souvent ils sont d'une négligence extraordinaire. Ils ne regardent pas toujours à gauche puis à droite avant de traverser une rue, comme le conseille une chanson restée célèbre. Bref, certains piétons se comportent comme s'ils étaient las de vivre et qu'ainsi ils voudraient goûter prématurément aux délices d'un paradis céleste que l'on décrit comme un hâvre de bonheur illimité et éternel.

Cette catastrophe appelle quelques suggestions, que nous destinons naturellement à l'administration municipale et même à l'administration tout court. La première concerne le renforcement de l'arsenal répressif, aux fins de mettre définitivement hors d'état de nuire tous ces chauffards qui sont tous, autant qu'ils sont, des tueurs en puissance. Que les auteurs de ces accidents mortels (sauf s'il est établi qu'il n'y avait pas volonté de tuer) soient punis au pénal et donc pas au travers du versement de quelques pots de vin aux policiers ou par le biais d'un arrangement à l'amiable.

La deuxième concerne le déguerpissement des trottoirs par ceux qui y développent un petit commerce. Par ailleurs les murs de clôture ou les taudis qui ont été élevés sur la voie publique, faisant pratiquement disparaître les trottoirs de la plupart des artères de la ville doivent être détruits sans le moindre état d'âme. Dernière suggestion : créer un système de points à rebours dans lequel un conducteur en perd un ou plusieurs selon la nature et le degré du délit, jusqu'à ce qu'il ait atteint le seuil de tolérance au-delà duquel son permis lui est définitivement retiré. De telles mesures, alliées éventuellement à d'autres, permettraient de réduire, un tant soit peu, le rythme infernal des accidents de la circulation.

Paul René Di Nito

LE PRIX DU CIMENT, UNE DES REUSSITES FORTES DE LA MAGISTRATURE ACTUELLE

Au nombre des succès incontestables et incontestés dont peut se prévaloir la magistrature actuelle figure en bonne place cette initiative présidentielle ayant permis aux congolais d'accéder désormais à un des matériaux essentiels à la réalisation de leur rêve de bâtir un ‘'chez soi''. Le ciment, puisqu'il s'agit de lui, dont le prix a inhibé pendant longtemps la réalisation de ce rêve légitime, se trouve aujourd'hui à la portée de toutes les bourses. De 13.000 Fr,Cfa dans la première décade de ce siècle, le sac de ciment se négocie aujourd'hui à 3000 Frs. Les congolais s'en réjouissent si l'on s'en tient au progrès enregistré dans le secteur du BTP. Mais l'horizon laisse planer quelques inquiétudes.

En effet, grâce à ce prix depuis, des immeubles de haut standing et des bâtiments de taille plus modeste mais non moins jolis à voir ont poussé dans les grandes agglomérations du pays comme des petits champignons, leur conférant une touche particulière de modernité. Les concitoyens qui reviennent au pays après avoir longtemps séjourné à l'étranger s'extasient devant les transformations qualitatives subies par certains arrondissements. Le cas le plus éclatant est sans nul doute l'aspect que présente aujourd'hui le quartier ‘'les jardins de Bacongo'' dans le 2ème arrondissement de la capitale. C'est un véritable régal que d'y flâner par les nuits fraîches que connaissent habituellement les quartiers riverains des grands cours d'eau comme le fleuve Congo. Il y a lieu, pour ce quartier, de faire observer qui il est l'œuvre de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de construction des immeubles sociaux.

Toute la société en profite

Des personnels ont également tiré parti de cette embellie due à la baisse significative du prix du sac de ciment. Parmi eux des concitoyens qui, du fond de leur cahute, étaient loin d'imaginer qu'un jour ils construiraient de somptueuses résidences dans lesquelles ils vivraient, ces concitoyens sont parvenus à réaliser ce rêve inespéré. Certains d'entre eux en sont même arrivés à construire des immeubles de plus d'un niveau.

Malheureusement, la crise économique et financière qui étreint le pays est venue briser cet élan. Les institutionnels ont dû laisser en rade le programme de construction des immeubles sociaux en raison du rétrécissement de leur surface financière. Seuls les personnels essaient de garder un peu la tête hors de l'eau en réajustant tout de même leurs ambitions. Le prix actuel du sac de ciment, 3200 frcs leur sied amplement bien. Ce, dans la mesure où leur besoin ne se quantifie pas en termes industriels

Et pourtant tout n'était pas rose au départ

Cependant, il importe de relater brièvement les efforts déployés pour arriver à ce prix qui fait le bonheur des congolais. Au sortir de la guerre du 5 juin 1997, bâtir une maison n'était pas une sinécure. Le marché du ciment était trusté par des margoulins qui vendaient ce produit à des prix épouvantables. Ces derniers ont saisi la reconstruction des infrastructures rendue nécessaire après les destructions de la guerre pour surenchérir le prix du sac de ciment. La tonne était vendue à 260.000 frs cfa soit 13000 frs Cfa le sac. A ce prix prohibitif, s'ajoutait la qualité du produit sur laquelle il était impossible de parier. Les professionnels du bâtiment ne l'appréciaient guère. Il arrivait en vrac au port autonome de Pointe-Noire ou des pays voisins. Des citoyens étaient astreints à des contorsions pour pouvoir entrer en possession de ce produit afin d'élever leur maison. Ils avaient beau casser leur tirelire, le compte n'y était pas toujours. Les contempteurs, à la recherche de la moindre faille, s'en étaient saisis pour tirer à boulets rouges sur le pouvoir. Des esprits fragiles se faisaient l'écho de leurs récriminations.

La détermination présidentielle à résoudre le problème

Parfaitement conscient des enjeux de la situation et fidèle à sa philosophie, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso observait ce débat inutile dans le calme tout en travaillant à lever les obstacles énormes sur la voie d'un véritable marché du ciment favorable aux aspirations des populations congolaises. Mais également à la reconstruction du pays. Le premier obstacle fut de construire des voies de communications devant faciliter l'écoulement du produit depuis les centres de fabrication ou de production de ce produit vers les grands centres de consommation. Ceci après l'identification des sites industriels où seront installées les cimenteries. Elles sont toutes situées sur la partie méridionale du pays. Les énormes investissements consentis dans la construction de la route lourde Pointe-Noire-Brazzaville obéissent à cet impératif, soit plus de 840 milliards de frcs Cfa. La RN1 est inaugurée en 2016. Pourtant, cette initiative pour le moins louable n'a pas éteint les critiques de l'opposition qui objectait sans le moindre scrupule en ces termes : «*on ne mange pas la route*». Sans se décontenancer, le chef de l'Etat s'investit avec détermination pour résoudre le dernier obstacle, rendre disponible le ciment à l'aide d'une quantité essentielle et de manière continue sur le marché pour en réduire le coût afin qu'il soit accessible même au citoyen le plus modeste.

La diplomatie au service de la reconstruction

Ainsi, mettant à profit son entregent, le président de la République, Denis Sassou réussit l'exploit de conclure des accords avec près de 5 grands cimentiers pour leur installation au Congo. L'investisseur marocain Cimaf pose ses valises à Hinda dans le Kouilou, le chinois Forspak à Dolisie dans le Niari, le successeur de la Cidolou, le chinois Sonoc dans la Bouenza, le nigerian Dangoté dans le même département et Diamond à Mindouli dans le Pool.

Ces efforts du chef de l'Etat se traduisent actuellement par une irrigation permanente du marché congolais d'un peu plus de 2 millions de tonnes de ciment par an produit au Congo. Il est superflu d'évoquer ici l'ensemble des bienfaits engendrés par la création de cette industrie du ciment. On peut se contenter de souligner succinctement l'impact sur le prix du ciment qui se manifeste par son coût plus qu'abordable. Le président de la République Denis Sassou N'Guesso a réussi son pari. Le vœu est que des mesures imprudentes et désinvoltes ne viennent assombrir ce succès. Le traumatisme du sac de ciment à 13.000 frs CFA n'a pas encore totalement disparu.

Laurent Lepossi

Journée mondiale de la liberté de la presse

LES PROFESSIONNELS DES MEDIAS APPELES A PLUS DE RESPONSABILITE

Le ministre de l'enseignement supérieur, M. Bruno Jean Richard Itoua, a appelé le 3 mai dernier à Brazzaville, les professionnels des médias à plus de responsabilité et de professionnalisme dans l'exercice des différents métiers qui sont les leurs, en rappelant qu'ils sont un maillon très important pour le développement du pays, la conscientisation des peuples, la vitalité de la démocratie et pour la construction de la nation.

Bruno Jean Richard Itoua à l'ouverture du colloque

Cette exhortation a été faite à l'ouverture du colloque organisé par le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC), dans le cadre de la 26ème journée mondiale de la liberté célébrée cette année sous le thème « *Médias pour la démocratie : le journalisme et les élections en période de désinformation* ».

En ouvrant ce colloque au nom de son homologue de la communication et des médias empêché, le ministre de l'enseignement supérieur, tenant compte de ce que les avancées technologiques ont introduit de nouveaux enjeux et défis, a relevé que les techniciens et les journalistes ont aujourd'hui besoin de plus de formation pour s'adapter à la nouvelle donne, et de plus d'éthique pour le respect de leur métier. Car, s'il est établi que la base du journalisme, ce sont les faits avec la facilité qu'offrent les avancées technologiques dans le domaine qui le constitue, la tentation est cependant grande de verser dans la manipulation et la désinformation par la fabrication et la diffusion des célèbres fake-news tant décriés par tous, a-t-il fait remarquer.

L'enjeu étant la crédibilité de l'information et la responsabilité du professionnel des médias dans le respect de la déontologie, a poursuivi le ministre Itoua, le citoyen averti et le journaliste professionnel savent que c'est à partir de ces principes cardinaux que peut être atteint l'objectif principal, celui de mettre à la disposition du public les outils nécessaires de formation par l'information, afin que celui-ci soit en capacité de mieux opérer ses choix, notamment en période électorale, et de manière générale de prendre effectivement part au débat de l'actualité nationale et internationale dans l'espace qui est le sien au plan politique, économique, et socioculturel.

Justement, dans la perspective d'une presse adaptée à la modernité, le président du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, M. Philippe Mvouo a, à cette cérémonie, remis officiellement au ministre de l'enseignement supérieur, les «*Actes des Assises nationales de la presse et Code de déontologie professionnelle, dit code d'éthique et de déontologie*» devant servir efficacement à la résolution des problématiques relevées, en vue de l'épanouissement de la presse au Congo.

Philippe Mvouo qui a reconnu dans son intervention à ce colloque que la liberté de la presse et la liberté d'expression sont toujours fragiles et ne sont jamais définitivement acquises. Etant donné que dans de nombreuses régions du monde aujourd'hui, elles sont menacées par les «*prédateurs du droit d'informer* ».

Les journalistes dont le travail, semble-il, porte atteinte à leurs intérêts, ne sont pas à l'abri des intimidations, des actes de violence, de l'exil, de la prison, quand ils ne risquent pas d'être assassinés.

A ce sujet, l'Observatoire de l'UNESCO dénombre 99 meurtres de journalistes en 2018, et 1.307assassinats de journalistes au total entre 1994 et 2018. L'impunité des crimes commis contre les journalistes est une menace qui touche toutes les sociétés. Cette menace impose une vigilance sans cesse renouvelée. « *Nous devons agir ensemble pour protéger la liberté d'expression et la sécurité des journalistes* », conclut l'Observatoire. Rappelons que la partie scientifique du colloque a été consacrée à la conférence-débat autour des thèmes « *Le journalisme et les élections en période de désinformation*» ; « *La presse congolaise face aux réseaux sociaux* » ; « *Le journalisme d'investigation au Congo* ».

Gulit Ngou

Santé

DES CABINETS MÉDICAUX ILLÉGAUX RENAISSENT AVEC FORCE ET VIGUEUR

Un dicton populaire dit : « chassez le naturel, il revient au galop ». Ainsi, l'opération fermeture des cabinets médicaux illégaux, lancée en grande pompe en 2016 n'aura pas réussi à enrailler définitivement ce phénomène. Le constat sur le terrain révèle que ces cabinets illégaux renaissent et se développent au grand dam de la population. Le gouvernement ne doit donc pas baisser les bras quand on sait qu'aux termes d'une étude réalisée en 2016, 90% des cabinets médicaux ne disposaient pas des autorisations et étaient tenus par des mains inexpertes. Une autre étude affirmait que plusieurs corps en dépôt provenaient des structures médicales privées, parce que les malades n'y recevaient pas très souvent des soins appropriés. Ce qui donne à penser que ces cabinets médicaux qui prolifèrent en République du Congo ne sont en réalité que des traquenards.

En effet, depuis plus de trois décennies, le nombre de cabinets médicaux privés ne cesse d'augmenter au Congo. Du plus petit cabinet de soins infirmiers au plus grand dirigé par un médecin ces établissements se comptent par centaines. Or le milieu médical est évidemment spécial puisqu'il exige la détention d'un diplôme et le respect des règles éthiques et déontologiques. Ce qui revient à dire que pour ouvrir une quelconque structure privée de soins, il faut remplir les conditions exigées. Comme toute entreprise, outre le diplôme, l'ouverture d'un cabinet médical est assujettie à l'étude de marché. L'objet ici est de s'assurer, avant de monter le cabinet médical et d'engager des frais, qu'il existe une demande suffisante dans la zone d'implantation envisagée. Une fois cette étape franchie, il faut sonder l'environnement médical de ce même lieu en recensant toutes les structures concurrentes (hôpitaux, centre de santé intégré, cabinet médical etc.), puisqu'il est déconseillé d'installer un cabinet médical dans un environnement surmédicalisé. Il s'agit donc ici, de faire un point sur l'offre déjà proposée avant de s'assurer que le marché est suffisamment large pour pouvoir accueillir un acteur de plus dans le domaine.

On constate avec regret que cette étude préalable n'est jamais privilégiée au Congo. La maison dans laquelle vit le médecin ou l'infirmier est généralement transformée du jour au lendemain en cabinet médical peu importe l'étroitesse du marché. C'est pourquoi, les médecins évoluant dans les grands centres hospitaliers, à l'instar du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville, l'hôpital «Mère et enfant» Blanche Gomez, l'hôpital Adolphe Cissé pour ne citer que ceux-là, détournent les malades au profit de leurs propres cabinets pour compenser le faible taux de fréquentation de leurs structures par les malades. Ils excellent dans cette activité illicite, juste pour se faire de l'argent quand bien même, les conditions d'accueil et de soins laissent à désirer. Les patients qui fréquentent ces lieux sont souvent exposés aux maladies nosocomiales. Et dire que la majorité de ces structures médicales sont tenues par des étrangers qui ne disposent pas très souvent des autorisations ou des diplômes requis. Ces structures ne sont donc pas en règle au plan administratif et par conséquent tombent sous le coup de la loi. Pourtant, le décret n° 88/430, du 6 juin 1988, fixant les conditions d'exercice libéral de la médecine, des professions paramédicales et pharmaceutiques est suffisamment explicite pour que les autorités compétentes en fassent bon usage afin de mettre tous les contrevenants hors d'état de nuire.

Comme dans un mouroir

L'urgence est donc signalée, d'autant plus qu'une enquête exploratoire réalisée par la police et la gendarmerie révèle que les hôpitaux publics reçoivent régulièrement des patients en phase terminale en provenance de ces cabinets médicaux. Les mêmes sources affirment par ailleurs que nombreux sont des malades qui arrivent dans ces établissements sanitaires publics après avoir reçu des soins inappropriés dans ces cabinets médicaux. Cet état de fait conduit ces malades pour la plupart des cas à des complications graves, voire aux décès. C'est pourquoi, l'administration compétente est appelée à réactiver l'opération fermeture des cabinets médicaux illégaux qui ne seraient pas conforment aux normes prescrites, afin de mettre la vie de la population hors de danger.

Cette opération vaut son pesant d'or, dans la mesure où ces cabinets sont souvent ouverts par des médecins, des infirmiers ou des sages-femmes ayant fait valoir leurs droits à la retraite. Le hic ici, c'est que ces structures sont dans une large mesure démunies comme le sont les propriétaires. Ainsi, certains médecins encore en activité, par mesure de prudence, programment les interventions chirurgicales dans des grandes formations sanitaires. La bonne volonté du gouvernement de renforcer l'offre de santé est manifeste. Il n'a de cesse de témoigner son engagement à collaborer avec le secteur privé de la santé dans le but de renforcer le système sanitaire, d'améliorer l'état de santé de la population et de protéger le droit fondamental d'une personne à une vie saine. Cela ne veut nullement dire qu'il s'agit d'un chèque en blanc que le gouvernement aura remis aux opérateurs des cabinets médicaux.

Alexandre Mwanza

Examens d'Etat

MAYAMA DE NOUVEAU UN CENTRE DU BEPC

Les candidats au BEPC et au CEPE inscrits à Mayama ont hâte d'affronter les épreuves y relatives. Les 30 candidats au BEPC inscrits dans ce centre vont passer leurs examens de fin d'année in situ, après trois sessions passées à Ignié. Il en est de même pour les élèves du CM2. Ils étaient tous ivres de joie de concourir aux côtés de leurs parents et voir leur district recouvrer la paix. On se souvient que ce district a été le quartier général de l'ex-chef rebelle Frédéric Bintsamou et le point de concentration des Ninjas Nsiloulous qui le soutenaient dans sa rebellion.

L'autorité de l'Etat est rétablie depuis dans ce district du Pool. Pour mémoire, pendant 18 mois ce district avait perdu sa sérénité à cause des Ninjas Nsilulous et leur chef Ntoumi qui avaient trouvé refuge dans ce district et bien d'autres localités du Pool, après les escarmouches de Bacongo et Makélékélé, le 4 avril 2016. L'accord de cessez-le-feu du 23 décembre 2017 avait accéléré la normalisation de la vie dans les districts touchés par l'insécurité dont Mayama. Mais, jusqu'à l'année dernière, les candidats au Brevet d'études du premier cycle, inscrits au CEG de Mayama passaient leurs épreuves à Ignié. Notons que le transport, la santé, l'hébergement et la nutrition de ces candidats étaient intégralement pris en charge par le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

C'est un pari gagné pour le ministre Anatole Collinet Makosso qui tenait à faire passer les examens de fin d'année scolaire dans le centre habituel de Mayama. Car « *cela fait trois sessions d'examen où nous avons été obligés de déplacer le centre du BEPC, contraignant les candidats à aller passer les épreuves à Ignié. Cette année nous disons non parce qu'à force de le faire, les élèves n'auront plus foi en l'école. Ils continueront à penser que de temps en temps, l'école peut se vider. Cette année, les élèves de Mayama passeront les épreuves sur place à Mayama. Donc le centre de Mayama est maintenu* ».

Des écoliers de Mayama attentifs aux conseils du ministre Anatole Collinet

Au terme de sa descente dans les établissements scolaires de Goma Tsé-tsé, Kinkala, Mayama ou de Mindouli, les 29 et 30 avril 2019, le ministre Anatole Collinet Makosso a relevé que les programmes sont achevés ou presque. Les enseignants et les élèves ont déclaré qu'ils sont prêts moralement, intellectuellement et techniquement pour affronter les épreuves des examens de fin d'année scolaire. Cela sous-entend que ces élèves sont sûrs d'eux. C'est pour cette raison que le ministre de tutelle a tout simplement conclu que l'école est effective dans le Pool ; que les cours se déroulent normalement ; que les programmes scolaires s'exécutent selon les règles de l'art.

Fini les fantasmes sur le Pool

Des mesures sont prises en faveur des candidats au BEPC du CEG de Mayama qui leur rouvre encore ses portes. Le ministre Anatole Collinet Makosso a promis d'envoyer des inspecteurs qui vont former à Mayama pendant deux mois une équipe pédagogique dont l'objectif est de renforcer les capacités des élèves. Il s'est réjoui de constater que « *tous les enseignants affectés dans le Pool sont à leur poste. Ce qui nous permet d'envoyer un message à l'ensemble de nos compatriotes qui parlent du Pool sans y avoir été, et qui crient partout que l'école est sacrifiée dans ce département. Il y en a même qui sont fils du Pool, mais n'y ont jamais mis pied depuis des lustres, alors qu'ils vivent à Brazzaville. Tout ce qu'ils savent, c'est pleurer et crier pour faire croire que les élèves sont abandonnés et la population du Pool est sous administrée. Ils croient attaquer les autorités nationales, alors qu'ils méconnaissent les sacrifices et les efforts que déploient les cadres qui ont accepté de venir y vivre et travailler. Ces compatriotes témoignent une ingratitude face à ces cadres qui ont bravé le risque. Ma descente est un témoignage de solidarité et d'actions à tous les fonctionnaires déployés dans le Pool. Qu'ils sachent que le gouvernement est avec eux. Nous descendons dans le Pool profond pour partager l'espoir, les valeurs républicaines et la foi patriotique* ».

Après la partie septentrionale et le Pool, la tournée de soutien au personnel et aux élèves, entreprise par le ministre Anatole Collinet Makosso se poursuivra dans la partie méridionale.

Henriet Mouandinga,
Envoyé spécial

PARADOXES PARADOXES PARADOXES

◆CHU : Une réponse sans appel au devis des syndicalistes

Fidèles à leur tradition, les syndicalistes du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (Chu-B) s'étaient permis d'introduire à la direction générale de cet établissement, un devis d'un montant de sept millions devant servir aux festivités du 1er mai. La réponse du nouveau directeur général de cet établissement sanitaire a été sans appel. Ce dernier leur a dit que les malades n'ont pas besoin de faire la fête pendant qu'il manque des réactifs et que le Chu nécessite des solutions adéquates pour soulager tant soit peu ses patients.

Sur les sept millions demandés pour la fête des travailleurs, le canadien n'a autorisé que sept cent mille francs, une somme que les syndicalistes se seraient partagés à l'abri des regards de leurs syndiqués. Ce comportement des syndicalistes est blâmable d'autant plus qu'il donne à penser que ceux qui se prévalent de défendre les intérêts des travailleurs ne pensent qu'à eux-mêmes.

◆Une expertise mise à mal

Une patiente partie de Brazzaville pour un pays voisin avec des examens et des prescriptions des médecins traitants congolais a été sauvée grâce à la dextérité des experts de ce pays. Ces derniers ont mis de côté l'expertise de leurs collègues congolais au motif qu'elle ne concordait pas avec les pathologies de la malade. Pire encore, cette patiente, évacuée par des médecins traitants, est partie du Congo sans savoir qu'elle était anémique. De cette situation, on retiendrait que certains médecins ne prennent pas au sérieux le suivi des malades. Et pourtant les médecins sont liés au serment d'Hippocrate auquel ils sont soumis.

◆Une fuite héritée de l'ex SNDE

Tous ceux qui fréquentent la rue Christian Bankaites à Massissia dans l'arrondissement 8 Madibou se croiraient devant un ruisseau. Loin de tout cela, il s'agit de l'eau provenant d'une fuite qui a été signalée à maintes reprises à l'ex Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE). Les habitants du quartier qui n'ont jamais obtenu gain de cause espèrent que la nouvelle société, la Congolaise des Eaux va combler leur attente pour boucher cette fuite qui bat le record de longévité. Nous devons avouer que pour passer dans cette rue, il faut avoir des aptitudes spéciales en triple saut. Pire encore, le ruisseau qui s'est créé est sorti de son lit et commence à inonder les parcelles riveraines. Cette fuite parmi tant d'autres mérite l'attention de la nouvelle société en charge de l'eau pour redorer son blason dans ce quartier sud de la capitale congolaise.

◆L'incivisme de certains Abonnés de la société Energie Electrique du Congo

Dans des quartiers périphériques du Congo, nous avons constaté que des ampoules électriques sont allumées 24 heures sur 24 chaque fois que le courant est disponible dans ces zones. Les abonnés de la société Energie électrique du Congo qui se comportent de la sorte, se prévalant de ce qu'ils bénéficient de la tarification au forfait. Ce comportement incivique qui ne favorise pas l'utilisation rationnelle du courant électrique ne mérite pas d'être suivi par tous ceux qui sont soucieux de la préservation des installations afin de mettre fin aux fameux délestages tant décriés.❐

L'IRRÉSISTIBLE ASCENSION DU PATRIOTE

Cela fait quatre étoiles en or que Le Patriote, au rythme des Oscars de la Presse, accroche à sa veste de reporter. Les deux premières l'ont distingué comme meilleur journal, les deux dernières ont primé l'une de ses rubriques permanentes phares, « La parabole de l'éléphant » comme meilleure chronique de l'année. Cette pluie de médailles qui ne cessent de tomber dans notre escarcelle traduit en réalité la vitalité rédactionnelle du Patriote, vitalité faite d'un mélange savant de savoir-faire et d'équilibre dans le traitement de l'information. Des vertus appréciées tant par la classe politique congolaise dans son ensemble que par nos lecteurs dont la confiance aura permis au Patriote de tenir pendant dix ans.

Il y a dix ans en effet qu'un groupe de journalistes chevronnés, en provenance notamment de l'audiovisuel public, créaient « Le Patriote ». Un journal neuf, une équipe relativement jeune à cette époque, dotée d'une nouvelle vision éditoriale avec en toile de fond, des objectifs rompant avec les compromissions du passé. Une sacrée gageure dans la mesure où la plupart des titres surgis à la faveur de l'avènement de la démocratie, dans la foulée de la conférence nationale souveraine n'ont duré que le temps d'une rose.

Cependant, bravant ces implacables défis, ces pionniers du Patriote ont osé. Non seulement un nouveau journal parait, avec l'ambition ferme de s'installer durablement, mais il affiche courageusement ses ambitions. La première est d'assurer au lecteur des informations claires, vraies, et dans la mesure du possible, rapides, complètes. Les autres ambitions ont conduit Le Patriote à ne pas se contenter d'observer et de décrire. D'où des remises en causes fréquentes aboutissant à la création de nouvelles rubriques destinées à mettre à la disposition du lecteur (d'abord citoyen, mais de plus en plus consommateur, professionnel, père ou mère de famille, etc.), des informations fiables qui lui soient utiles.

Aujourd'hui encore, la profession de foi du Patriote, qui est toujours d'actualité, est un engagement. Ses analyses et commentaires continuent de donner au lecteur les moyens d'apprécier la portée d'un évènement, d'une situation. La nature de l'information comme les prises de position du Patriote ont toujours obéi aux règles fondamentales du

Le trophée de la meilleure chronique

journalisme. Favoriser la communication, l'échange, par la diffusion et la mise en perspective de l'information, telle est la mission profonde du journalisme, mission dont s'est fermement réapproprié Le Patriote qui a réussi à en faire un puissant facteur de développement humain.

Pour en revenir à l'objet de cette prose, c'est-à-dire la énième distinction du Patriote, cette fois-ci comme producteur de la meilleure chronique, il sied de souligner que les chroniques, de manière générale, se nourrissent du temps qui passe, source inépuisable de faits dans tous les domaines. Pour ce qui concerne « *La Parabole de l'Eléphant* » qui vient d'être primée, son animateur, Jules Debel, fort de ses origines (enfant de la forêt équatoriale) et de plusieurs années passées à la tête de la Radio Rurale, a pu naturellement développer un rapport mystico-totémique avec l'une des créatures les plus emblématiques de la forêt : l'éléphant, point de convergence d'une infinité de mythes.

Ce qui est primé aujourd'hui, c'est autant l'intelligente restitution des expériences de la vie du chroniqueur ainsi que de ses lectures, ses rencontres ou son observation de la vie quotidienne. L'éléphant est ainsi astucieusement placé au centre d'une émouvante fantasmagorie qui dépeint les comportements des hommes en vue d'y trouver des correctifs. L'éléphant est ici le héros et le héraut d'un monde animalier mystifié et mythifié aux fins d'une indispensable moralisation de la vie des humains. C'est à n'en point douter cette rencontre fabuleuse entre le réel et le surnaturel, en même temps qu'une narration prodigieuse de la réalité humaine au travers de celle du monde animal (qui n'est pas sans rappeler les fables de la Fontaine) qui fondent le succès de cette chronique qui vient d'être magnifiée pour la deuxième fois. Jules Debel un fabuliste ? Oui parce que comme dans les célèbres fables de la Fontaine à travers ses héros (son grand père et l'éléphant) il s'est révélé comme un observateur privilégié du règne animal, non pas seulement à des fins anecdotiques, mais dans une logique tout à fait humaine de réorientation de notre destin. En cela, il demeure incontestablement un génie. C'est cette touche géniale que recherche le lecteur et merci au Jury des Oscars de la presse pour l'avoir compris.

Aimé Raymond Nzango

Université Marien Ngouabi

REFONTE GENERALE DES PROGRAMMES DE PHILOSOPHIE AU LYCEE

Les participants aux premières journées doctorales de philosophie organisées récemment à Brazzaville, ont fait plusieurs recommandations à l'issue de leurs travaux, parmi lesquelles, la refonte générale des programmes de philosophie au lycée.

Cette principale recommandation répond au besoin d'accompagner, autrement dit, d'améliorer le niveau de recherches des doctorants quelle que soit l'option de la thèse, a-t-on souligné à ces journées qui ont été organisées par la formation doctorale de philosophie de l'Université Marien Ngouabi, en partenariat avec la formation doctorale de philosophie de l'Université de Lubumbashi en RDC.

Le constat fait à cette occasion par d'éminences grises de cette science de la pensée sur l'homme et l'univers, est que les étudiants en philosophie qui franchissent le cap de doctorat, ont tendance à calquer leurs thèses philosophiques sur des assertions émises par d'autres philosophes ou penseurs ayant marqué les esprits.

L'un des vétérans et érudits de la philosophie au Congo, le professeur Théophile Obenga, exposant sur « *la réflexion innovante* », a signifié que « *l'étonnement et le questionnement constituant les fondements de la pensée philosophique, les affirmations sur l'objet de recherche devraient être colorées d'originalité pour avancer ou relancer les débats* ».

Abondant dans ce même sens, le Pr Emmanuel Banywesize de l'Université de Lubumbashi a rappelé que la philosophie « *n'est pas une donnée, mais un construit de raison au départ des problèmes qui génèrent l'étonnement, c'est-à-dire la découverte de l'ignorance* ». Laquelle ignorance ne peut être dépassée que par la connaissance. La philosophie, a-t-il poursuivi, « *est un construit de la raison qui discourt, qui court d'un lieu à un autre et à tous les autres, pour tenter de comprendre l'objet problème qui suscite l'étonnement et d'y apporter une solution, fusse-t-elle interrogative* ».

Comme il s'agit de la recherche de l'innovation dans cette science, les participants ont également exprimé la nécessité pour les doctorants d'apprendre la langue d'origine des auteurs sur lesquels portent leurs travaux. Ils ont aussi recommandé la formation du partenariat entre la formation doctorale de philosophie de l'Université Marien Ngouabi et celle de l'Université de Lubumbashi, l'organisation, avant la fin de cette année, du colloque « *Philosophie à l'épreuve de l'existence* » et la tenue régulière des journées doctorales.

Au cours de ces assises tenues sous la direction du Pr Dieudonné Tsokini, doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), 35 doctorants ont présenté leurs travaux et 16 communications d'enseignants-chercheurs d'assez bonne facture scientifique ont été faites sur des sujets d'importance pour la recherche des doctorants.

Ouverte au début des années 2000 sous la coordination du professeur Charles Zacharie Bowao, en partenariat avec l'Université Cheick Anta Diop de Dakar, la formation doctorale de philosophie de la FLASH a, à ce jour, consacré 35 docteurs dont trois sont devenus enseignants de rang magistral.

Intervenant à la cérémonie de clôture, Le Pr Charles Zacharie Bowao a notifié que ces journées ont été une belle école de la discussion rationnelle, de la transparence pédagogique et scientifique. Placées sous le thème «*Logique et argumentation autour du discours philosophique*», ces premières journées philosophiques ont réuni les représentants de l'Université de Lubumbashi et l'ensemble des enseignants-chercheurs du Congo, y compris ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite.

Gulit Ngou

Football européen

QUE PRÉPARE ZINEDINE ZIDANE AU REAL MADRID ?

C'est cas rare mais c'est une saison blanche que vient de vivre la maison Blanche. Ce qui, naturellement, a mis Florentino Perez, le président, dans tous ses états. N'empêche, Zinedine Zidane est désormais chargé de rebâtir la machine qui sera à nouveau broyeuse et ravageuse. Zizou dispose pour cela de 500 millions d'euros soit environ trois cent vingt-sept milliards cinq cent millions (327.500.000.000) de francs CFA.

L'argent est, bien sûr, l'argument déterminant des équipes qui ont pour vocation de gagner et gagner toujours. Si deux entraîneurs avant Zidane ont été rapidement mis à la porte, c'est parce qu'au Real Madrid on n'a pas l'habitude d'attendre. Les résultats doivent arriver et vite. En plus, il ne s'agit pas seulement de gagner mais aussi de soigner la manière. Alors, ce n'est pas à n'importe quel entraîneur que l'on confie le destin du Real Madrid à qui l'on ne peut permettre une saison blanche. Evidemment, Zinedine Zidane répond parfaitement au profil surtout qu'il venait de réussir la performance combien rare d'aligner trois ligues des champions en trois ans. On n'avait donc pas compris pourquoi il avait choisi, l'année dernière, de sortir pendant que l'équipe était comme sur un nuage.

Mais, visiblement, il s'était comporté en vrai visionnaire du moment où, après lui, il y a eu naufrage. Et surtout, il y a eu la contre performance impardonnable de trois défaites et un nul en quatre matches contre « l'ennemi » barcelonais. Pour le Real Madrid, en Espagne, c'est tout sauf une telle injure. C'est pire qu'une élimination en ligue européenne des champions contre l'Ajax d'Amsterdam. Dire que dans les confrontations directes, le Barça vient justement de dépasser le Real Madrid d'une longueur au nombre de victoires. A Madrid, cela sonne très mal. Voilà pourquoi mission a été confiée à Zinedine Zidane de préparer méticuleusement la revanche. Fiorentino Perez, le président, a décidé de laisser les mains libres à son entraîneur. Ce qui, quelque part, sous-entend que Zinedine Zidane n'aura pas droit à l'échec. Et pourtant, tout le monde le sait, on peut disposer d'un meilleur potentiel au monde et perdre.

Zinedine Zidane joue gros

Ce n'est un secret pour personne. Le Real Madrid a remporté ses trois derniers titres de champion d'Europe grâce au coaching du technicien français qui, pourtant, n'a recruté aucun joueur dans ses campagnes. Simplement, il s'est adapté au potentiel trouvé sur place et a imposé sa griffe. Sa personnalité a forcément pesé mais on ne peut nier qu'il y ait eu un brin de chance et de réussite. Car, aucun entraîneur au monde, n'a été jusque-là épargné par les échecs. Pour preuve, le portugais José Mourinho « the spécial one », qu'on a faussement cru qu'il était exempté d'échecs, est maintenant au chômage. Non pas de son plein gré mais parce qu'il menait Manchester United au naufrage. Depuis, avec l'arrivée de Solskjaer il y a un léger mieux. Et même l'équipe a réussi l'exploit combien impensable d'éliminer Paris Saint Germain en huitièmes de la ligue européenne des champions avec dix joueurs cadres absents. C'est dire que, pour un entraîneur, l'insuffisance de performances peut arriver à tout moment.

Mais, pour ce qui concerne Zinedine Zidane, il n'y a pas encore le feu à la maison pour l'instant. L'équipe est pratiquement assurée de la troisième place à la liga. Elle va donc disputer la ligue européenne des champions la saison prochaine. Et donc les défaites actuelles en championnat ne comptent que pour du beurre. L'homme est plutôt en train de passer en revue ses effectifs afin de se fixer sur les joueurs à retenir et ceux à laisser partir. Il y en a qui accusent le poids de l'âge et donc il se doit de faire preuve d'inspiration dans ses prochains choix. Il circule pas mal de rumeurs en ce moment. Tous les autres grands clubs épient à la loupe tous les mouvements du côté de Madrid. La question est de savoir comment Zinedine Zidane pourra utiliser tout cet argent mis à sa disposition. Pour l'instant, il n'y a encore rien de bien concret. Mais, c'est sûr et certain, le jeu des coulisses fonctionne déjà. Quelques « fuites » permettent de penser que le Belge Eden Hazard (Fc Chelsea), l'égyptien Mohamed Salah (FC Liverpool) et le Français Paul Pogba (Manchester United) seraient dans le collimateur du Real Madrid. Fabien Rabiot aurait même signé un pré-contrat. Mais lui au moins sera laissé libre en fin de saison par le Paris Saint Germain. Il fut aussi un temps où l'on a clairement évoqué la possibilité de recruter aussi bien le brésilien Neymar Junior et le français Kylian Mbappé. Mais là le doute est permis car les deux ensemble avaleraient facilement les 500 millions d'euros mis à la disposition de Zinedine Zidane. C'est vrai qu'en football il existe pas mal de mises en scène susceptibles de contourner la difficulté en y associant le côté mafieux. Mais le Paris Saint Germain qui n'a pas encore renoncé à son ambition de remporter la ligue européenne des champions pour effacer la seule étoile de Marseille au palmarès, peut-il se permettre de perdre deux joueurs de ce rang ? Quoiqu'il en soit, Zinedine Zidane travaille durement dans l'ombre en ce moment pour reconquérir l'Espagne et l'Europe.

Nathan Tsongou

Ligue européenne des champions

VERS UNE FINALE AJAX D'AMSTERDAM - FC BARCELONE ?

A mi-parcours des demi-finales de la Ligue européenne des champions, ce sont Ajax d'Amsterdam et le FC Barcelone qui tiennent plutôt solidement le bon bout. Le Barça l'a emporté assez largement (3-0) au Nou Camp devant Liverpool FC tandis qu'Ajax d'Amsterdam s'en est allé s'imposer (1-0) sur le terrain de Tottenham Hotspur.

On s'attendait à deux demi-finales de très bonne facture et cela a bel et bien été le cas. Mardi dernier, à Londres, Ajax d'Amsterdam a certes été plus calculateur, plus froid et plus prudent mais cette équipe aurait pu l'emporter encore plus largement. Car les opportunités n'ont pas manqué de «tuer» carrément le match. Mais, apparemment, les consignes ont été données de ne pas prendre trop de risques. Car, à une étape pareille, il est hors de question de «s'amuser» mais plutôt se préoccuper du résultat. Et là, c'est mission accomplie. Seulement, par moments, l'Ajax d'Amsterdam a encore fait étalage de son football total où tout le monde défend et tout le monde attaque. Sans complexe aucun, les joueurs de l'Ajax d'Amsterdam sont parvenus à tisser la toile devant le gardien camerounais Onana, et l'attaque des Spurs a été mise sous l'éteignoir. Finalement, grâce à cette victoire par 1 à 0, Ajax d'Amsterdam se trouve en ballotage favorable. Il est vrai qu'en football aucun match n'est gagné d'avance. Mais à ce niveau des demi-finales seul l'Ajax d'Amsterdam était parvenu à se qualifier pour la finale après avoir perdu à domicile. Le pourcentage de réussite est de l'ordre de 5,88% car il n'y a eu qu'un cas sur dix-sept.

Néanmoins, les Spurs n'ont pas vraiment abdiqué. Ils promettent même d'inverser la tendance au retour. Car, dans ce domaine-là, il peut exister des jours sans même pour des équipes que l'on prend pour des machines. Ce qui, encore une fois, peut donner au match de mercredi prochain un caractère explosif. Toutefois, sur le papier, Ajax d'Amsterdam sera bel et bien le favori.

Le Barça a fait le trou

Des deux demi-finales, c'est celle de mercredi dernier qui paraissait la plus incertaine, la plus ouverte et la plus explosive. Les deux équipes totalisant à elles seules dix titres dont cinq chacune. Mais, mercredi dernier au Nou Camp, ce choc a tenu toutes ses promesses. Les Reds sont très vite entrés dans le match, obligeant les blaugrana à reculer et à défendre. Les joueurs de Liverpool ont pratiqué un pressing très haut, empêchant les barcelonais de développer leur football. Seulement si Mohamed Salah a été à la hauteur des attentes par ses jaillissements, ses dribles et ses passes au millimètre Sadio Mané, en revanche, a semblé plutôt largement en dessous. Voilà pourquoi le gardien barcelonais, Ter Stegen n'a pas vraiment été inquiété. Or le Barça, pour sa part, sait parfaitement jouer la carte de l'usure.

Voilà qu'à un moment où l'on s'y attendait le moins, Jordi Alba parvient à trouver Luis Suarez en profondeur et l'Uruguayen n'a besoin que d'une légère déviation pour ouvrir le score. Du vrai réalisme alors que le Barça n'a que 52% de possession. Après les citrons, les Reds attaquent la seconde période avec la ferme ambition de revenir au score. Ils se mettent effectivement à jouer au ballon avec beaucoup de culot, de vivacité, de mobilité, d'imagination et de technique. Mais le dernier geste reste désespérément défaillant. Or le Barça, pour sa part, a des individualités qui ne pardonnent pas. Il a suffi d'une contre-attaque rapide pour que Luis Suarez touche la barre transversale et, à la retombée, c'est Lionel Messi qui s'y trouve pour signer le but du break. Et comme si cela ne suffisait pas, Lionel Messi visiblement obsédé par l'idée de s'offrir un sixième ballon d'or transforme aussi magistralement une «feuille morte» pour porter le score à 3 à 0. Mais l'addition aurait même pu être plus lourde si Ousmane Dembélé, par deux fois, ne s'était pas emmêlé les pieds devant le gardien adverse. C'est donc Liverpool qui s'est mis en danger et 94% des équipes qui ont perdu la manche-aller sur ce score n'ont jamais pu inverser la tendance. Et comme en plus Liverpool a dû se prêter le week-end dernier à une énorme débauche d'énergie en vue du titre de champion d'Angleterre alors que le Barça est déjà assuré du titre en Espagne, cela complique davantage la tâche des Reds. Il va forcément se poser demain à Anfiels Road un problème de fraîcheur physique. Mais, en football, sait-on jamais. Cependant, tout logiquement, on s'achemine vers une finale Ajax d'Amsterdam-FC Barcelone le 1er juin au stade Métropolitano à Madrid.

Nathan Tsongou

Championnat national de football ligue 1

LA JEUNESSE SPORTIVE DE TALANGAÏ DÉFIE LES VIEUX

Le football, décidément, est un jeu imprévisible. Qui pouvait imaginer qu'une équipe classée seulement sixième à la fin de la saison dernière allait s'engager si résolument dans la course pour la place de dauphin de l'As Otohô cette année ? C'est, pourtant, le cas de la Jeunesse Sportive de Talangaï qui, désormais, tutoie avec une certaine arrogance Diables-Noirs, Etoile du Congo, Cara et V. Club Mokanda. Ce qui promet une fin de championnat explosive.

S'il est un « fou » de foot obsédé par l'idée de marquer les esprits dans ce pays, c'est bien Théodore Ikemo. Un homme qui, sans pression aucune, a pris l'option de sacrifier son temps, son énergie, son argent et du matériel au profit de la promotion du football et de l'encadrement de la jeunesse. Il n'y a que les rares qui se prêtent à ce jeu qui savent ce que ça leur coûte. D'énormes sommes d'argent à sortir régulièrement pour l'entretien des sportifs et l'achat des équipements, une famille pratiquement oubliée, pas mal de manquements aux devoirs de chef de famille et pas vraiment de temps pour se consacrer à soi-même. Une vraie corvée que l'on s'impose pour le seul plaisir de la victoire et pour satisfaire autrui. De tels hommes méritent forcément qu'on leur renvoie l'ascenseur et qu'on les couvre de lauriers à titre de gratitude et de reconnaissance surtout que les parrains, il n'y en a pas assez dans ce pays.

La J.S.T. jubile

Mais Théodore Ikemo est de ceux-là qui se sont engagés à accompagner l'Etat et la fédération congolaise de football dans la promotion et le développement du sport-roi. Leur seule ambition étant de laisser des traces qui resteront à jamais impérissables dans la discipline. Peut-on, dans l'histoire du football congolais, se permettre d'oublier Remy Ayayos Ikounga ? Il s'agit d'une générosité dont le seul bâtisseur universel a le secret. Car se sacrifier autant pour satisfaire autrui n'est pas donné à tout le monde. Cela fait des années que Théodore Ikemo est aux commandes de la Jeunesse Sportive de Talangaï avec pour objectif primordial d'en faire un club légendaire. Aussi gère-t-il la J.S.T avec beaucoup de rigueur en même temps qu'il se remet en permanence en question. Question de trouver la formule magique pour atteindre l'objectif visé. C'est ainsi qu'il garde constamment l'œil sur ses joueurs et ses encadreurs car il n'est pas question de dépenser juste pour se faire voir mais plutôt pour obtenir de résultats satisfaisants. Aussi se bat-il comme un beau diable pour arriver à bâtir une équipe qui forme un tout cohérent. Dans son combat, il lui faut parvenir à une organisation impeccable, à une imagination fertile et à une bonne dose d'inspiration.

La Jeunesse Sportive de Talangaï est sur la bonne voie

Présentement, ça se bouscule pour la place de dauphin de l'As Otohô au championnat national ligue 1. Il y a tous les vieux que l'on connait à savoir Diables-noirs, Etoile du Congo, Cara et V. club Mokanda qui sont maintenant défiés par la Jeunesse Sportive de Talangaï. A l'entame de la compétition, juste As Otohô, Diables-Noirs et Cara étaient pointés favoris. Depuis, l'As Otohô a déjà fait le trou et c'est une bataille féroce et acharnée qui concerne la Jeunesse Sportive de Talangaï, Diables-Noirs, Etoile du Congo, Cara et V club pour la place de dauphin. Cinq pour une place qualificative à la prochaine coupe de la confédération, cela promet de belles étincelles.

Mais depuis le début de la saison, le président Théodore Ikemo est à la recherche permanente de la perfection. Non seulement il exige des résultats mais aussi il veut d'un parfait mariage entre le beau et le bon,et, en la matière, il est loin d'être un néophyte. Il sait plutôt lire les signes des temps et opérer des choix qui conviennent. Pour preuve, c'est seulement au quatrième entraîneur de la saison, Narcisse Zembélé, qu'il tire désormais satisfaction. L'équipe vient d'atteindre la cadence qu'il voulait du moment où les adversaires tombent dorénavant comme des mouches, les uns après les autres. C'est bien là le rêve du président qui tient à voir son équipe accéder enfin sur l'échiquier africain.

Mais, depuis un moment, la Jeunesse Sportive de Talangaï est une équipe redoutée et respectée. Une équipe qui, en ce moment, envisage tout bonnement d'aller jusqu'au bout de ses désirs. Alors, toutes les dispositions sont en train d'être prises pour éviter une quelconque faillite à quelque niveau que ce soit des maillons de la chaîne. D'où la nécessité d'une concentration suffisante ainsi qu'une motivation appropriée. De même, il sied de ne plus jamais céder aux provocations, aux diversions et au poids de l'enjeu.

Car dans ce qui est maintenant une course de vitesse, il sera nécessaire de se garder de quitter son couloir tout en faisant preuve d'attention, de discipline, de sportivité et, bien sûr, de fair-play. Après tout, seule une rivalité saine peut aider le football congolais à reconquérir des lauriers sur l'échiquier international. C'est vrai, mercredi dernier, la Jeunesse Sportive de Talangaï a été battue (1-2) par Diables-Noirs. Mais ce n'est qu'une péripétie dans un marathon qui est loin d'être terminé. Théodore Ikemo et sa troupe y croient toujours.

Merlin Ebalé

Handball congolais

NÉCESSITÉ D'UN RETOUR À CE QUI FAISAIT JADIS LA FORCE DE L'ACADÉMIE CONGOLAISE

C'est pour la première fois depuis 1979 que le Congo ne sera pas représenté à une grande fête panafricaine qui implique le handball. C'est la confirmation de ce que cette discipline, désormais, est descendue très bas à l'échelle des valeurs. Tout est finalement à rebâtir en faisant l'effort de fertiliser l'imagination.

Apparemment, cela ne fait de mal à personne que le handball congolais ne soit pas représenté prochainement à Rabat (Maroc) dans le cadre des douzièmes jeux africains. Et pourtant c'est la preuve, une de plus, comme quoi le « coup sûr » du Congo par le passé est en train d'emprunter la voie de la dérive. Ceci, tout simplement, parce que l'imagination est en panne. Si l'immobilisme persiste, ce handball-là va couler et le Congo va prendre sa place dans l'anonymat. Un vrai scandale du moment où l'on a souvent coutume de dire que les grandes équipes ne meurent jamais. Mais il sied de reconnaître que si le Congo en est là aujourd'hui c'est parce qu'il a désormais renoncé à travailler convenablement selon les règles de l'art. Et pourtant, à l'époque, il a existé une démarche scientifique qui a aidé ce handball à se développer et à s'épanouir harmonieusement. C'était, incontestablement, la toute première puissance en Afrique au sud du Sahara. L'initiative privée, l'école, la formation et les compétitions à plusieurs niveaux faisaient la force de ce handball. L'investissement des enseignants d'éducation physique et sportive a été déterminant dans l'éclosion de l'académie congolaise de la discipline. Car les espaces non occupés des grandes villes voyaient naître des équipes de handball. C'est ainsi que, le plus souvent, l'accent était mis sur la formation avec l'enseignement des notions élémentaires.

A l'Etoile du Congo, par exemple, les Daniel Ngapoula, Auguste Etsala, Franck Letsotso, Félicien Boundzou et Yombo ont pour la plupart été formés avant de former. C'est ainsi que cette équipe avait une capacité exceptionnelle de renouvellement de son élite sous le patronage de Jean Pierre Biyola et Casimir Molongo « Mon cher ». Des stars comme Léonie Lilokou, Marie Hélène Toma, Clarisse Opondzo, Mady Hortense Avounou, Yvonne Bassouaka, Eugenie Atipo et bien d'autres sont passées par cette formation qui a permis leur plein épanouissement. Casimir Molongo peut être fier d'avoir joué pleinement le rôle de formateur des formateurs ainsi que d'entraîneur. Le comble, c'est qu'il a existé un réseau hostile déterminé à jamais à détruire le mythe Etoile du Congo. Non pas en usant forcément de moyens légaux mais souvent en passant par la mesquinerie, la critique sans fondement, le mensonge et des pratiques malsaines.

Comment faire pour revenir au sommet ?

Bon nombre d'observateurs ont été surpris de voir le Congo participer pour la première fois à la phase finale de la coupe d'Afrique des nations dames en 1974 à Alger et disputer la finale contre la Tunisie. Simplement, personne ne suivait ou ne savait ce qui se passait au Congo. Or, après le règne des Diables-Noirs «choisis» privés d'une vraie rivalité, l'Etoile du Congo, le Cara, et l'As Cheminots de Pointe-Noire ont pris le relais. Ce qui a permis à ce handball de progresser davantage. Pendant que l'Etoile du Congo a occupé le leadership en version féminine, l'Inter club (hommes) d'Isidore Mabandza s'est installé au trône. Ce couple-là a servi de vraie locomotive alors que les deux équipes avaient une facilité extraordinaire de se renouveler.

En 1984 à Dakar, l'Inter club a remporté la coupe d'Afrique des clubs champions alors que l'Etoile du Congo a perdu la finale dames. En 1986 à Libreville, ce fut l'inverse avec Etoile du Congo dames championne d'Afrique du reste pour la deuxième fois d'affilée et l'Inter club vice-champion. Sans compter qu'à la coupe d'Afrique des nations le Congo luttait depuis 1979 pour le podium en version masculine alors qu'en dames, le Congo était toujours champion de 1979 à 1985. Ce n'était ni la chance ni le hasard mais le fruit d'un travail méthodique et scientifique à tous les niveaux. Daniel Louzolo et Louis Issambo, qui se sont succédés à la tête de la fédération congolaise de handball, ont dû se féliciter du travail accompli. Il n'y a donc pas de raison que l'opération qui a donné du fruit par le passé ne puisse plus produire les effets escomptés maintenant. Sauf que les temps ont changé et que la formation, désormais, est pratiquée dans le modernisme. Il existe dorénavant des écoles avec des moyens appropriés. Sur ce plan, le Congo reste en retard mais cela peut se compenser par une organisation saine et plus réfléchie. Le problème, c'est que l'intérêt et la passion ne sont plus tout à fait les mêmes que par le passé. La formation, clé de tout, est aujourd'hui inexistante sauf à la Direction générale de la sécurité présidentielle. Les équipes de l'élite se battent pour recruter les mêmes sportifs déjà casés dans les équipes de l'élite. Voilà pourquoi, on ne fait que tourner en rond. Les centres de formation, pour la plupart, n'existent qu'en football. Le handball est, par conséquent, négligé. Il lui faut, pourtant, une politique appropriée pour son épanouissement. Une politique qui doit exclure «l'importation» des talents mais privilégier la formation au plan local et qui impose la mobilisation de tous ces entraîneurs qui donnent plutôt l'impression de se résigner. C'est plus que jamais une urgence au moment où l'un des anciens pions majeurs de la chose, Kitsadi Zorino, vient tout récemment de quitter cette terre des hommes à Paris. Alors, rendons-lui hommage dans une profonde réflexion.

Georges Engouma